

CHAMBRES d'AGRICULTURE

MAI 2014

n° 1033

Prix : 13 euros

INNOV'
ACTION

ZOOM SUR INNOV'ACTION
EN PAGES CENTRALES

p.13

PARTENAIRES DE LA RECONQUÊTE OVINE



FORMATION
À DISTANCE
L'APPRENTISSAGE
DU NOUVEAU MILLÉNAIRE
P.07

ÉNERGIE
LES CHAMBRES
INVESTISSENT SUR
LA MÉTHANISATION
P.10

INNOVATION
VECTEUR
DES MUTATIONS
AGRICOLES
P.32




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

CHAMBRES d'AGRICULTURE

La revue Chambres d'Agriculture, par la qualité de ses analyses et de ses expertises sur des domaines aussi variés que l'économie et la prospective agricole, la recherche, la formation, l'environnement, le développement du territoire, constitue un outil de communication performant pour comprendre et anticiper les changements conjoncturels et structurels



OFFRE D'ABONNEMENT 2014 À LA REVUE CHAMBRES D'AGRICULTURE

POUR 1 AN AU TARIF DE **89 EUROS** (OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE)

Raison sociale :

Destinataire :

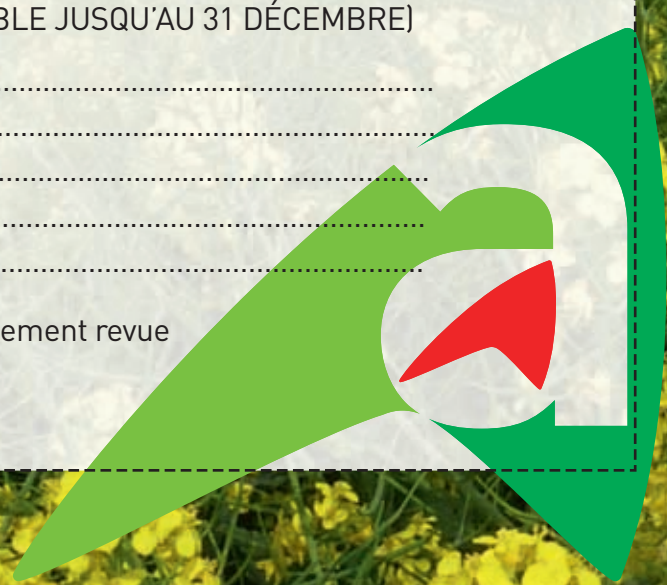
Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

Je joins un chèque* de 89 euros au titre de l'abonnement revue à envoyer à APCA, 9 avenue George V, 75008 Paris

* Chèque à libeller à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA



REPÈRES

Biodiversité fonctionnelle > déjà 343 Agriculteurs-Observateurs	02
Zones humides et agriculture, le mariage impossible ?	04
Formation à distance > L'apprentissage du nouveau millénaire	06
La formation multimodale	08
Energie > Les Chambres investissent sur la méthanisation agricole	10

EUROPE

Elections européennes > Les Chambres d'agriculture ont appelé à voter	09
---	----

DOSSIER



Partenaires de la reconquête ovine

Structurer l'offre de conseil en production ovine par Daniel GREMILLET, vice-président de l'APCA, président de la Commission élevage	14
Favoriser l'installation de jeunes éleveurs	15
La France reste déficitaire en viande ovine	16
Quelle future PAC pour les ovins ?	19
Labeliance : Investissez dans une exploitation agricole ovine	21
Produire et commercialiser de la viande ovine en circuits courts	22
Les outils du conseiller ovin	23
Un pôle expérimental au service de tous les éleveurs	24
Les atouts du Limousin Interview de Marion Couedou, conseillère ovine, CA Haute-Vienne	25
L'importance de conserver des cheptels performants Interview de François Valentin, conseiller ovin, CA Lozère	26
Les propos d'un éleveur passionné Interview de Guillaume Cousin, éleveur dans la Nièvre	27
Un appui à la filière efficace et performant Interview de Philippe Lanne, ingénieur, Chambre d'agriculture Hautes Pyrénées service OVITECH	28
L'importance de susciter des vocations par Joël Agulhon, président de l'EdE Aveyron	29

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO :

Chambres d'agriculture France

Yousri HANNACHI, Service Territoires et Forêts - Fatma TERGOU, Service formation-développement - Philippe TOUCHAIS, Service agronomie et environnement - Mailis VALENTIN, Service communication

Léa GENEIX, Projet INOSYS, Etudes et Références

Diane DECHE, Etudiante dans le Mastère ACTERRA d'AGROSUP Dijon
Stagiaire au Service études et références

Philippe TELLIER, Frank PERVANÇON, RESOLIA

Charlotte QUÉNARD, Chambres d'agriculture de Bretagne

Sylvie CONAN, Responsable Communication Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor

Michel AUBINAIS, Directeur de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Christophe SUARD, Responsable de la Communication de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Bruno LOSCH, CIRAD

COORDINATION DU DOSSIER

voir page 13

UNE PUBLICATION DE L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

9 avenue George V - 75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10
Mél : accueil@apca.chambagri.fr
www.apca.chambagri.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Régis DUBOURG

RÉDACTRICE EN CHEF

Aurélien CALLAND

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Victor SIMÉON

Règlement bancaire à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA
Service abonnement : 01 53 57 11 44
Abonnement annuel 2014 : 89 €
Vente au numéro 13 €
Tarif spécial enseignement
Vente par lot de 10, hors Chambres d'agriculture 89 €
Numéro d'inscription à la Commission paritaire 0415B 07221
ISSN 0396-7883
Dépôt légal à parution

MISE EN PAGE

Agence Linéal
19 rue de Roubaix - 59000 Lille

IMPRESSION

Imprimerie Daniel Faurité
Parc d'activités des chênes
Route de Trémoyes Les Echets
01700 Miribel

NOS RÉGIONS ONT DE L'AVENIR

INNOV'ACTION > au cœur de la stratégie de développement et d'innovation des Chambres !	pages centrales
--	-----------------

ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

L'appui aux agricultures familiales africaines > une réponse nécessaire aux défis du continent	30
--	----

ÉCONOMIE AGRICOLE

L'innovation comme vecteur des mutations agricoles	32
--	----

REPÈRES

Formation des conseillers Chambres d'agriculture > S'adapter à la révolution des nouvelles technologies	36
---	----

À VOIR

	38
--	----

BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE

DÉJÀ 343 AGRICULTEURS-OBSERVACTEURS

Depuis 2009, l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (pilote par le Muséum national d'Histoire naturelle, les Chambres d'agriculture et le Ministère de l'agriculture) regroupe toujours plus d'agriculteurs : 350 exploitations participent activement à la création de données sur plus de 500 parcelles !

constitue également un outil de sensibilisation pédagogique. Les agriculteurs, en observant en détail cette biodiversité sur leurs parcelles, vont pouvoir la qualifier, la relier à leurs pratiques, ce qui permet ainsi une meilleure appropriation des enjeux de la biodiversité dans le milieu professionnel. L'OAB est enfin un vecteur de discussion entre les agriculteurs mais aussi avec les animateurs qui les accompagnent dans cette démarche.

Ce projet contribue à rendre visibles les efforts réalisés sur le terrain dans le cadre d'initiatives ou de projets agri-environnementaux.

En fournissant aux agriculteurs des données significatives et pertinentes pour mesurer les effets de leurs actions sur la biodiversité (Indicateur), leur rôle actif dans la préservation de la biodiversité sera ainsi renforcé.

2

L'OAB est une initiative du Ministère de l'agriculture, dont la coordination scientifique est confiée au Muséum national d'Histoire naturelle en partenariat avec l'Université de Rennes 1 et un laboratoire du CNRS, le LADYSS. L'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture, partenaire historique, intervient en appui pour l'animation nationale. Cet observatoire rassemble aujourd'hui 343 agriculteurs autour d'un même objectif : développer une meilleure connaissance personnelle et collective de la biodiversité des milieux agricoles.

Par leurs observations, les agriculteurs participants enrichissent la connaissance de cette biodiversité fonctionnelle qui vit sur les parcelles agricoles. Vers de terre, papillons, abeilles, limaces et carabes font ainsi l'objet d'un suivi pluriannuel. Grâce à ce suivi dans le temps, et en fonction des pratiques agricoles, des corrélations statistiques peuvent être mises en évidence. Ces agriculteurs-observateurs produisent ainsi tous les ans des données permettant davantage de liens entre pratiques agricoles et biodiversité. Un second objectif est venu immédiatement se fixer au premier : l'Observatoire

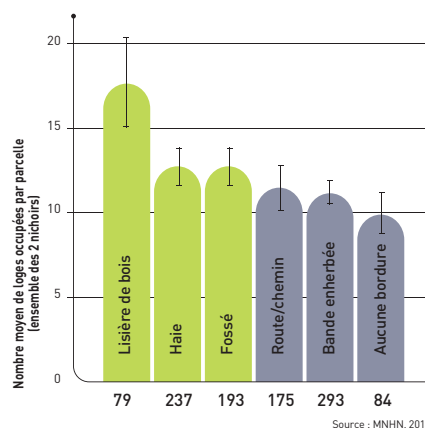


UN SUIVI DES ABEILLES SOLITAIRES

En 2013 : En moyenne, 6,2 loges occupées dans les nichoirs à abeilles solitaires

Les observations de cette année confortent les résultats obtenus les années précédentes. Le nombre de loges occupées est plus important lorsque le paysage autour des nichoirs est varié. Les lisières de bois sont les milieux limitrophes les plus favorables au développement des abeilles suivies grâce à ce protocole. Viennent ensuite les haies et les fossés. Il n'y a pas de différence significative entre les routes et chemins, les bandes enherbées et l'absence de bordure. Il est important de noter que les chemins et talus sont des habitats intéressants pour d'autres espèces d'abeilles, terricoles, et non observées par ce protocole.

Occupation des nichoirs en lien avec le paysage





En 2013 :
176 parcelles suivies
 En moyenne,
22,6 vers de terre observés par parcelle

LES VERS DE TERRE

LA PRAIRIE, MILIEU PRÉFÉRÉ DES VERS DE TERRE

Les prairies sont plus favorables au développement des lombriciens. Ce sont des milieux peu perturbés par les pratiques, du point de vue mécanique et chimique et qui sont riches en ressources trophiques. Elles favorisent le développement et la conservation des vers de terre épigés et présentent un équilibre entre les différentes catégories écologiques des vers. En vigne et cultures, les communautés sont dominées par les endogés, vers vivant en profondeur dans le sol et ne remontant pas ou peu à la surface.

© Clement arniko.com

L'observatoire agricole de la biodiversité c'est :

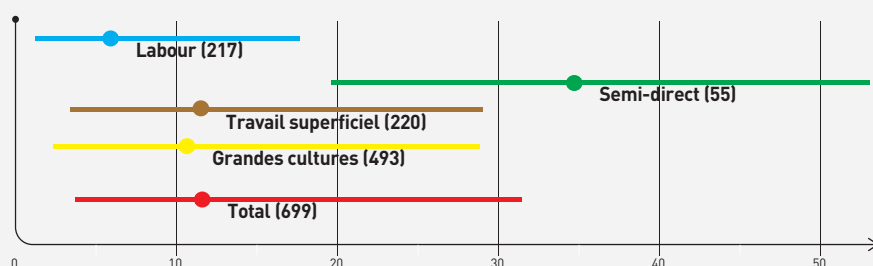
343 exploitations,
533 parcelles,

57 structures impliquées,

2 200 protocoles d'observations réalisés sur le terrain pour la seule année 2013. **3**

Le semis direct favorise le retour des vers de terre

Population de lombrics en grandes cultures en fonction du travail du sol



Abondance moyenne de vers par placette (toutes catégories confondues)
 Placette = surface de sol de 1m², entre parenthèse nombre d'observations effectuées. Source : OAB, MNHN, 2014

Facteurs influençant la biomasse de vers de terre

(OPVT, Université de Rennes 1, Daniel Cluzeau, 2014)

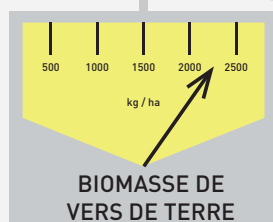
FACTEURS DE DÉGRADATION

- **Protection phytosanitaire**
(la majeure partie des Nématicides et insecticides, certains fongicides et molluscides, peu d'herbicides...)
- **Rotation courte et monoculture**
- **Brûlage des pailles**
- **Labours continus**
- **Compactage des sols**
- **Fertilisation minérale exclusive**
Acidification des sols

FACTEURS DE RESTAURATION

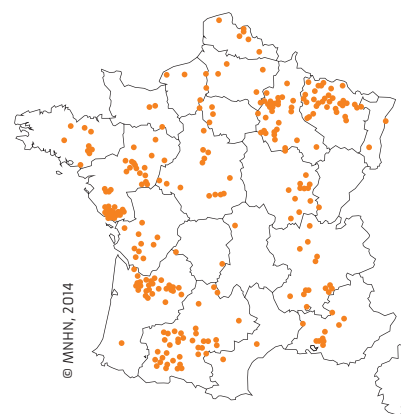
- **Protection phytosanitaire raisonnée**
Utilisation raisonnée de certaines matières actives
- **Chaulage**
- **Semis direct, travail minimum**
- **Couvert végétal d'interculture**
- **Amendement organiques**
(Fumier, composts, déchets)
- **Fertilisation raisonnée**
(Fumures organo-minérales, lisiers)

Ce schéma présente, à gauche, des facteurs de dégradation ou pratiques plutôt défavorables pour les populations lombriciennes. À droite, des pratiques favorables (facteurs de restauration), qui permettent d'augmenter l'abondance et la biomasse de vers de terre.



Evidemment, l'ensemble est complexe et la combinaison de pratiques peut avoir d'autres conséquences. De plus, la nature du sol est également un facteur qui entre en jeu.

Les exploitations contributrices de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité



Plus d'infos sur :
www.observatoire-agricole-biodiversite.fr

ZONES HUMIDES ET AGRICULTURE

LE MARIAGE IMPOSSIBLE ?

Depuis 2011, 18 actions des Chambres d'agriculture ont été labellisées par le Ministère en Charge de l'Ecologie et l'APCA pour leur ambition agricole et écologique en zones humides. Ces actions d'envergures différentes sont aussi bien menées à l'échelle du bassin versant, du département, de la région, en fonction des enjeux identifiés. Elles concernent 2 500 éleveurs et agriculteurs et une surface de 100 000 ha.

4 Il est possible de concilier l'activité agricole et la gestion des zones humides, ont convenu les Chambres d'agriculture et le ministère de l'Ecologie à l'occasion d'un colloque réuni le 4 avril 2014 à Paris à l'occasion des journées mondiales pour les zones humides. Ces journées sont cette année encore une réussite : 480 manifestations ont été comptabilisées sur l'ensemble du territoire métropolitain et Outre-mer, et parmi elles 125 se sont déroulées en milieu agricole ! Cet excellent chiffre témoigne de l'engagement de toutes et tous dans les territoires pour la valorisation durable de ces milieux.

Pour ce colloque, on a fait la part belle aux démarches des Chambres d'agriculture en Zone Humide. Au travers d'une journée dont le thème était : «zones humides et agricultures : les défis de demain, nos actions de terrain», de nombreux intervenants se sont succédés à la tribune, parmi lesquels Luc Servant (président de la Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes et élu référent sur les questions «eau» à l'APCA), José Ruiz (sous-directeur des espaces naturels au ministère de l'Ecologie) mais aussi de nombreux conseillers en agronomie, en élevage, en environnement, venus porter le témoignage du terrain.

Dans le cadre de la convention sur les zones humides signée entre le ministère de l'Ecologie et l'APCA en 2011, dix-huit programmes ont été identifiés. Ces programmes visent à valoriser le travail accompli localement par les agriculteurs situés dans des milieux sensibles avec leurs différents partenaires (agences de

l'eau, collectivités, ligue pour la protection des oiseaux, etc.), et prouver que l'activité agricole n'est pas incompatible avec la préservation des zones humides. Aussi cette activité agricole ne saurait être durable que si l'on réussit à relever les quatre défis majeurs qui se présentent aux agriculteurs qui exploitent ces milieux sensibles : mieux rémunérer les agriculteurs pour leur travail, créer de la valeur ajoutée pour les produits, entretenir et créer du paysage et de la biodiversité, transmettre les savoirs et savoir-faire spécifiques liés à ces milieux.

Ces démarches sont toutes présentées dans un document publié par les Chambres d'agriculture à cette occasion : «Concilier agriculture et zones humides» (voir brochure page 5).

480

manifestations de sensibilisation à la préservation des zones humides dont 125 en milieu agricole.

18

programmes de valorisation du travail accompli localement par les agriculteurs situés dans des milieux sensibles avec leurs différents partenaires.



Les 18 programmes en zones humides concernent 2 500 éleveurs et agriculteurs sur une surface de 100 000 ha.

L'ÉLEVAGE EST LA PRINCIPALE ACTIVITÉ QUI PERMET DE CONSERVER LES MILIEUX HUMIDES OUVERTS.

© Chambre d'agriculture de l'Indre



Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale d'agriculture Poitou-Charentes



« LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DÉFENDENT LA PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES PAR UNE UTILISATION AGRICOLE DURABLE ET PERFORMANTE DE CES MILIEUX QUI PERMET, TOUS LES JOURS, DE LUTTER CONTRE L'ABANDON DES TERRES, LEUR ENFRICHEMENT ET QUI PRÉSERVE LEURS FONCTIONNALITÉS. »

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Les zones humides, localisées à l'interface des milieux terrestre et aquatique, se caractérisent par la présence d'eau, en surface ou dans le sol, ainsi que par des espèces végétales remarquables. La variété et la spécificité de la flore et de la faune contribuent à la richesse de la biodiversité. Les zones humides permettent d'épurer les eaux, de réguler les crues et de soutenir les étiages. Au-delà de leur rôle écologique, elles présentent des intérêts sociaux et économiques. Différents usages et activités s'y exercent, comme la chasse, la pisciculture ou encore le tourisme. L'élevage est la principale activité qui permet de conserver ces milieux ouverts.

JOSÉ RUIZ

Sous-directeur des espaces naturels au Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

« CES PROGRAMMES NOUS MONTRENT QU'IL EST POSSIBLE DE CONCILIER L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET LA GESTION DES ZONES HUMIDES. »

LES ENJEUX CONCERNANT LES ZONES HUMIDES SONT AUJOURD'HUI PARTAGÉS PAR TOUS, D'AILLEURS, PROGRESSIVEMENT, CES MILIEUX SE PORTENT MIEUX. »

Concilier agriculture et zones humides

18 actions territoriales de développement agricole accompagnées par les Chambres d'agriculture



La nouvelle brochure des Chambres d'agriculture, « Concilier agriculture et zones humides », décrit les outils qu'utilisent les Chambres d'agriculture et leurs partenaires pour se saisir de l'enjeu ainsi que les démarches locales menées avec les parties prenantes des territoires. La brochure s'appuie sur les démarches locales labellisées par le Ministère du Développement durable, les Agences de l'Eau et l'APCA ces trois dernières années dans le cadre de la convention « agriculture et zones humides » co-présidée par le Ministère du Développement durable et l'APCA.

Visualisez cette brochure sur le portail internet des Chambres d'agriculture.

Pour accéder au dossier Zones Humides Terres d'agriculture publié dans la revue Chambres d'agriculture d'avril 2013 : <http://www.chambres-agriculture.fr/outils-et-modules/actualites/article/zones-humides-terres-dagric/>



FORMATION À DISTANCE

L'APPRENTISSAGE
DU NOUVEAU MILLÉNAIRE

Les nouvelles technologies offrent désormais aux apprenants comme à leurs enseignants de multiples opportunités de formation à distance.

Cette pratique permet de limiter les contraintes de déplacement et de réaliser un apprentissage à son propre rythme en le combinant ainsi parfois avec une activité professionnelle.

Les mutations technologique et sociale invitent les concepteurs de formation à se renouveler et innover pour offrir aux apprenants des dispositifs de formations adaptés à leurs besoins. Aujourd'hui, la formation tutorée à distance s'affirme comme un des outils qui s'adapte aux profils des apprenants, à leurs rythmes d'apprentissage, à leurs disponibilités et à leurs mobilités physiques. Le monde agricole s'approprie ce nouveau paradigme pour rendre possible la formation tout au long de la vie.

INTERVIEW

Hervé LESERGENT

50 ans Morbihan
La Chapelle Neuve
Une cinquantaine d'hectares
Productions végétales et atelier
de production porcine
Co-gérant d'une maternité porcine
collective

UN RYTHME ADAPTÉ
À SA SITUATION
PROFESSIONNELLE

« J'ai décidé de faire appel à la formation dans le cadre du montage d'un projet de création d'une maternité porcine collective avec d'autres agriculteurs.

J'ai déjà réalisé de nombreuses formations de façon plus classique à la Chambre d'agriculture, en ce qui concerne la gestion du personnel, ainsi que sur des aspects plus juridiques, comme la création de société.

J'ai utilisé la formation à distance, moins contraignante en matière d'horaires et de déplacements pour me mettre à niveau sur le plan informatique. Une partie de cette formation se déroule en salle de formation à la Chambre, avec un apprentissage des rudiments et quelques étapes de suivi. Ensuite nous bénéficions d'une connexion internet de chez soi, permettant une auto-formation, avec un certain nombre d'exercices à réaliser. Ce qui est très avantageux, c'est surtout l'assistance permettant, d'une part de correspondre par mail ou téléphone avec le formateur et, d'autre part de lui laisser prendre la main à distance sur l'ordinateur pour bien montrer et expliquer les manipulations à effectuer lorsqu'on rencontre une difficulté.

Ce qui est très positif est le fait de gérer soi-même son planning de formation en le combinant de façon optimale avec son activité professionnelle. »



INTERVIEW

Céline COURSIER

27 ans

En cours d'installation agricole sur une exploitation caprine en production de lait et transformation fromagère

La Grave, département des Hautes-Alpes

DEUG de communication / Licence professionnelle, métiers de la montagne / Formation à distance pour obtention BAC Pro CGEA

UNE BONNE ADÉQUATION AVEC SON PROJET D'AVENIR

QUELLES ONT ÉTÉ LES ATTENTES ET LES MOTIVATIONS QUI VOUS ONT CONDUIT À RECOURIR À LA FORMATION À DISTANCE POUR OBTENIR VOTRE DIPLÔME PROFESSIONNEL AGRICOLE ?

« Lorsque je me suis inscrite, j'attendais un enfant et les conditions de formation à distance correspondaient donc en tous points à mes contraintes et à mes attentes. Je pouvais en effet à la fois suivre ma formation et m'occuper de mon bébé. Nous avons trouvé cette formation organisée par le « Eduter-CNPR » et agréée par le ministère de l'Agriculture sur Internet. Nous sommes également entrés en contact avec des personnes qui ont suivi ce même parcours. »

COMMENT S'EST DÉROULÉE CONCRÈTEMENT CETTE FORMATION ?

Cette formation pouvait être suivie en un ou deux ans. Il y a trois sessions de formation par an, c'est à dire trois semaines complètes où tous les étudiants se rassemblent, rencontrent les professeurs et suivent des cours d'approfondissement à AgroSup Dijon, puis à Yssingeaux. Cela permet de bénéficier d'un suivi et de faire le point sur sa progression. Nous avons recours à beaucoup de livres et à de multiples exercices à réaliser. Une quarantaine de devoirs est enfin à rendre. Une plate-forme Internet est mise à disposition pour communiquer avec les enseignants et



les autres élèves et nous pouvions également utiliser quelques supports vidéo. 3 semaines de stages sont obligatoires avec un rapport à rédiger et à présenter. Les épreuves pratiques et théoriques ont lieu à l'occasion de l'examen avec l'ensemble des élèves toutes méthodes de formation confondues.

CETTE FORMATION VOUS A T-ELLE PAS SEMBLÉ UN PEU ÉLOIGNÉ DES CONDITIONS DE PRATIQUES AGRICOLES SUR LE TERRAIN ?

Au contraire, le fait de se trouver en dehors du milieu scolaire nous a permis de nous tourner tout de suite vers des exploitations qui s'apparentaient à celles que nous voulions créer, à entrer en relation étroite avec les agriculteurs et donc à recueillir leurs conseils et à bien appréhender leurs pratiques en situation. »

Propos recueillis par Victor Siméon et Fatma Tergou
Chambres d'agriculture France



MÉRISTÈME

UN DISPOSITIF @LEARNING DÉVELOPPÉ PAR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

2000 à 2500 stagiaires chaque mois, (adultes en reconversion, porteurs de projets, salariés, agriculteurs et conseillers) suivent des formations en autonomie, chez eux ou sur des espaces dédiés en utilisant la plateforme web de formation gérée par la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne. Toutes les formations proposées dans ce cadre intègrent : le suivi à distance (tutorat) par un formateur expert du domaine, le dépannage à distance par l'administrateur de la plateforme en cas de difficulté d'accès aux ressources multimédias ou de programmation de leur micro-ordinateur et le regroupement sur site ou par visio par le formateur.

Contact : **B NICOLAS**
bernard.nicolas@bretagne.chambagri.fr



Eduter

Eduter-CNPR est une unité de l'Institut Eduter, composante d'AgroSup Dijon, école supérieure d'agronomie. Eduter-CNPR propose, en modalité exclusivement ouverte et à distance, des formations diplômantes agricoles (Bac Pro et Techno, BTS) et des formations individualisées. Les domaines abordés sont l'agriculture, l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement, les matières générales, et les langues.



Plus de 2 500 apprenants, quelle que soit leur situation géographique, suivent chaque année une formation à distance initiale ou continue, avec des projets d'installation, acquisition de compétences, reconversion dans le milieu agricole.

www.eduter-cnpr.fr / 04 73 83 36 00

Les vidéos d'intervenants et d'apprenants sur Méristème et Eduter CNPR sont consultables sur le portail internet des Chambres d'agriculture



LA FORMATION MULTIMODALE

FILLE DE LA 3^{ÈME} RÉVOLUTION¹ DE L'IMPRIMÉ AU NUMÉRIQUE

La formation à distance s'adresse également aux conseillers et aux formateurs, panorama de leurs attentes et des conditions de réussite dans la mise en place de telles formations.

Aujourd'hui, le conseiller accompagne un agriculteur nomade sur son territoire, demandeur d'accessibilité à toute connexion mobile de transmission d'information. A l'aube de mutations majeures telles l'agroécologie, il attend plus de pédagogie et de formation continue en ligne aux moyens adaptés, 4G, outils WEB, forums, vidéos, moteurs de recherche en techniques innovantes, ressources ouvertes sur le monde. Comment, dans ce contexte, le conseiller resterait à l'écart pour lui-même de WEB formation novatrice et porteuse d'avenir?

La Formation à distance lui ouvre des perspectives infinies : rapidité d'autoformation sur les nouveautés, souplesse d'emploi du temps, parcours à son propre rythme, sans déplacements (50 % du coût), retour sur exercices sans le regard de l'autre, partage d'expérience, travail coopératif sur études de cas, outils d'aide à la décision, rapprochement d'experts isolés, feed-back d'autoévaluation. Le succès des MOOC² augure bien de l'engouement de la génération Y à ce mode de formation. La FAD progresse en France de 25 % /an en tête des pays d'Europe à 14 %. Elle abolit les barrières de temps et de lieu, accroît l'interactivité (abandon des CDRom, gamification), la personnalisation

1. Michel Serres, le philosophe, évoque la 3^{ème} révolution du passage de l'imprimé au numérique après avoir connu celle du passage de l'oral à l'écrit, puis de l'écrit à l'imprimé.

2. MOOC : Massive Open Online Courses, cours en ligne ouverts à tous ou universités virtuelles. Tendances européenne de présence croissante d'universités virtuelles nationales en Finlande, Suède, Norvège, Bulgarie, Allemagne et Suisse au succès inattendu.

3. FOAD : Formation Ouverte et A Distance ou Formation Multimodale, ou e-formation, ou formation mixte ou BLENDED-LEARNING.



MARCHÉ DE LA FORMATION NUMÉRIQUE

France :
115 millions € en 2010,
200 millions € prévus en 2013

Monde :
32 milliards \$.

CRÉER, ORGANISER ET RÉUSSIR UNE FORMATION MULTIMODALE,

LE DEFI DU CHEF DE PROJET

Le chef de projet FOAD analyse la demande, le public, l'objectif général, la valeur ajoutée du multimédia. Suivant le budget, le matériel, ses compétences, il mobilise plusieurs métiers, en cumule certains ; l'expert technique, pour scénariser son savoir en modules structurés ; l'ingénieur pédagogique, pour écrire les synopsis, story-board et scripts ; l'infographiste, pour éditer ligne éditoriale, graphique, mascotte, pictogramme ; le tuteur pour accompagner l'apprenant ; l'administrateur, pour installer les ressources sur la plate forme, donner des droits aux formateurs, tuteurs, apprenants.

De façon itérative, il construit un prototype et en teste l'efficacité pédagogique, technique.

Il fait des choix pertinents : classe virtuelle en temps réel, visio formation, tutorat asynchrone, auto-formation en regroupement ou seul ? suit le déploiement par inscription des stagiaires, les consignes de démarrage en éventuelle audio conférence et le pilotage par suivi personnalisé, RDV, contact tuteur, relances.

Il s'implique totalement, donne du sens à la conception, est empathique envers l'apprenant placé au centre du dispositif, qui s'auto évalue, se trompe, recommence, s'entraîne ; créatif, il varie sa production pour surprendre (quiz, jeu, animation).

Le succès repose sur un apprenant qui se prévoit du temps en plages fréquentes et précoces, un lieu isolé de l'entourage, motivé par l'interactivité ludique de la formation multimodale lui évitant l'abandon par l'ennui ou la difficulté.

Beaucoup sont réfractaires à la formation en ligne en lui reprochant qu'elle est antisociale et ne peut préparer pleinement les étudiants à leurs futures carrières. Malgré ces croyances, la recherche a montré qu'elle est plus efficace et appropriée que la formation traditionnelle aux changements de la demande du monde professionnel réel. Elle connaît la croissance la plus rapide de tous les moyens d'apprentissage du secteur de l'éducation.

des modules, l'ergonomie, donne un rôle central au tuteur visible à l'écran, animant réunions distancielles et tableaux blancs. La FOAD³, mêlant distanciel et présentiel optimisé en format court, renforce l'acquisition par le regroupement. En se formant juste à temps et juste assez de façon innovante (virtualisation 3D se substituant au présentiel, système Clouds, Mobile et Social-learning), le conseiller accroît son efficacité auprès de l'exploitant devenu agrinaute. ●



Depuis 2004, RESOLIA propose à l'ensemble du réseau des Chambres d'agriculture un panel varié de Formations Multimodales, avec l'exemple actuel d'un parcours formant à la nouvelle version du logiciel PROCONSULIX de déclarations CFE, Centres de Formalité des Entreprises.

Philippe TELLIER
RESOLIA

ÉLECTIONS EUROPÉENNES EN FRANCE / 24 ET 25 MAI 2014

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ONT APPELÉ À VOTER



Qui de plus concernés par l'Europe que les agriculteurs ! A l'heure où nous publions les élections européennes sont déjà achevées avec les résultats connus. Les Chambres d'agriculture n'ont pas ménagé leurs efforts pour appeler à faire son devoir citoyen.

Parmi les actions de communication et d'information déployées un « Speed dating » a ainsi été organisé devant une salle comble, le 14 mai dernier à l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture. Les représentants des six principaux partis en lice, se sont ainsi succédés pendant 15 minutes pour convaincre sur l'Europe.

Originale, cette formule était ponctuée de « 3 rounds européens » correspondant à trois thématiques : Élargissement / Approfondissement et harmonisation / Gouvernance européenne.

Une question par round était tirée au sort et posée par les Présidents de la FNSEA (Xavier Beulin), des Chambres d'agriculture (Guy Vasseur) et des Jeunes Agriculteurs (François Thabuis).

L'animatrice des débats était Aline Robert, Rédactrice en chef d'Euractiv-France.



Pervenche Berès
PS



Jean-François Copé
UMP



Pascal Durand
EELV



Pierre Laurent
PCF



Gilles Lebreton
FN



Marielle de Sarnez
MODEM pour l'alternative

Pour voir le
résumé de ces
interventions sur le
web :



ÉNERGIE

LES CHAMBRES INVESTISSENT SUR LA MÉTHANISATION AGRICOLE

Alors que la production de biogaz se développe dans les campagnes françaises, les Chambres d'agriculture sont plus que jamais investies aux côtés des agriculteurs pour accompagner des projets porteurs de valeur ajoutée et de bon sens agronomique.

En matière de production d'énergie et plus spécifiquement de méthanisation, les Chambres d'agriculture assurent des missions d'intérêt général (information, formation, expérimentation et création de références) et proposent des services aux porteurs de projet (étude de gisement, étude de faisabilité, permis de construire, dossiers ICPE, plans d'épandage...).

L'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture a recensé 2 à 8 équivalents temps plein (ETP) par région dédiés à la méthanisation et a renforcé la mutualisation des expériences au travers un réseau national d'experts.

UN PARTENARIAT AVEC LE RÉFÉRENT DU GAZ

Partageant des enjeux communs et des compétences complémentaires, Guy VASSEUR, président de l'APCA, et Gérard MESTRALLET, Président Directeur Général de GDF SUEZ, ont signé le 1^{er} mars 2014 un accord de partenariat pour renforcer le développement de la méthanisation agricole. Cet accord couvre l'organisation d'échanges entre le réseau des Chambres d'agriculture et les différentes entités de GDF SUEZ, la formation, l'accompagnement des projets, la connaissance des technologies et l'innovation.

1 vache laitière
= 20 m³ lisier
= 500 m³ biogaz
= 2 600 kWh

156 installations de méthanisation agricoles en fonctionnement, dont

138 unités « à la ferme » (puissance moyenne 200 kWe),

18 unités « centralisées » (puissance moyenne 1 MWe).

Près de **1 000** agriculteurs formés par les Chambres d'agriculture

100 unités accompagnées, dont la moitié sont déjà en fonctionnement



CONCRÉTISER LES OPPORTUNITÉS D'UN RÉEL DÉVELOPPEMENT

Depuis la reconnaissance comme activité agricole fin 2010, la méthanisation a bénéficié de la refonte du cadre réglementaire et tarifaire pour son développement, en particulier sur la valorisation du biogaz par cogénération et injection. Malgré la complexité et les délais longs, les projets de méthanisation agricole se développent en France, avec un triplement du nombre d'installations depuis 3 ans. À la différence de l'Allemagne, ces projets s'appuient sur la diversité des filières, en particulier d'élevage, et on assiste de plus en plus à des regroupements stratégiques d'acteurs pour une gestion concertée des ressources face aux besoins des territoires. Pour autant, plusieurs freins restent à lever pour atteindre l'ambition de 1 000 méthaniseurs agricoles en 2020 :

- > cohérence de la réglementation et simplification administrative,
- > stabilité des soutiens et facilité d'accès aux financements,
- > sécurité environnementale et acceptabilité sociétale des projets.

Lancé il y a juste un an par le gouvernement, le plan Energie Méthanisation Autonomie Azote (EMAA) a permis d'engager un certain nombre de chantiers en ce sens. Il ne faudrait pas croire cependant que la dynamique actuelle se poursuivra sans l'appui des Pouvoirs publics, des collectivités et des organisations professionnelles, sinon la France et les agriculteurs resteront sur le pas de la porte de la transition énergétique. ●

Philippe TOUCHAIS

Chambre d'agriculture France
Chargé de mission «Climat, Energie,
Biomasse» - Service Agronomie et
Environnement

Les Chambres au salon Expo Biogaz

Les Chambres d'agriculture étaient présentes à la 3^{ème} édition du salon ExpoBiogaz, du 3 au 5 juin 2014 à Paris Expo Porte de Versailles.



Les Chambres
d'agriculture
**Un savoir
faire
reconnu**

Ancrées dans leurs territoires et dotées d'un savoir-faire reconnu, les Chambres d'agriculture sont des acteurs solides pour garantir les conditions d'un projet de méthanisation viable et cohérent, soit :

- maîtriser son approvisionnement sur la durée,
- s'assurer de débouchés énergétiques porteurs,
- optimiser le fonctionnement et la rentabilité de l'unité,
- consolider des projets collectifs et des partenariats équilibrés.

RETOUR SUR LE SALON BIOGAZ EUROPE

ST BRIEUC, 29 ET 30 JANVIER 2014

Le Salon Biogaz Europe a réuni 1 600 visiteurs sur deux jours. Une centaine de participants ont également participé aux visites d'exploitations. Le public était uniquement composé des porteurs de projet, des collectivités et des professionnels de la filière (constructeurs, équipementiers, bureaux d'études, institutions).



12

Les Chambres d'agriculture des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire y ont tenu un stand en commun et présenté leur vision du développement de la méthanisation à la ferme, au service des exploitations agricoles et en contribution aux objectifs de développement des productions d'énergie locale et renouvelable.

Les conférences et ateliers au cours desquelles les Chambres d'agriculture ont pu s'illustrer ont fait salle comble. Parmi les thématiques abordées :

- > l'approvisionnement : sécuriser et diversifier ses intrants → potentiels méthanogènes en co-digestion et selon les modalités de gestion des déjections bovines et porcines ; fauches de bord de route ; agronomie et CIVE¹

- > la concertation et l'acceptabilité → la communication autour d'un projet ne doit pas être négligée et il faut savoir s'entourer de compétences spécifiques
- > les digestats : état des lieux et retours d'expérience → valeur fertilisante ; techniques et stratégies de traitement ; programme VALDIPRO²
- > les applications agricoles du biométhane → réglementation ; prospective GRDF ; approche technico-économique à l'échelle individuelle

Dans chacune de ces conférences, des agriculteurs-méthaniseurs ont apporté leurs témoignages.

Des retours d'expérience ont également été présentés en valorisation de chaleur

→ tour d'horizon : substitution d'énergie fossile pour le chauffage, le séchage d'effluents, de bois, de céréales, de luzerne ou encore la production de spiruline ; optimisation technico-économique ; intégration au territoire et saisonnalité des besoins en chaleur. ●

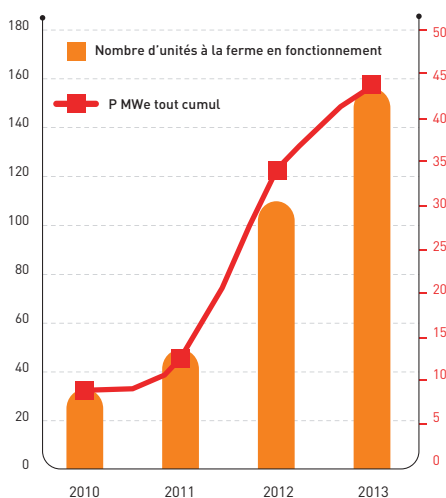
La totalité des diaporamas présentés lors de ces conférences et ateliers est disponible sur le site de Biogaz Europe www.biogaz-europe.com

Charlotte Quénard

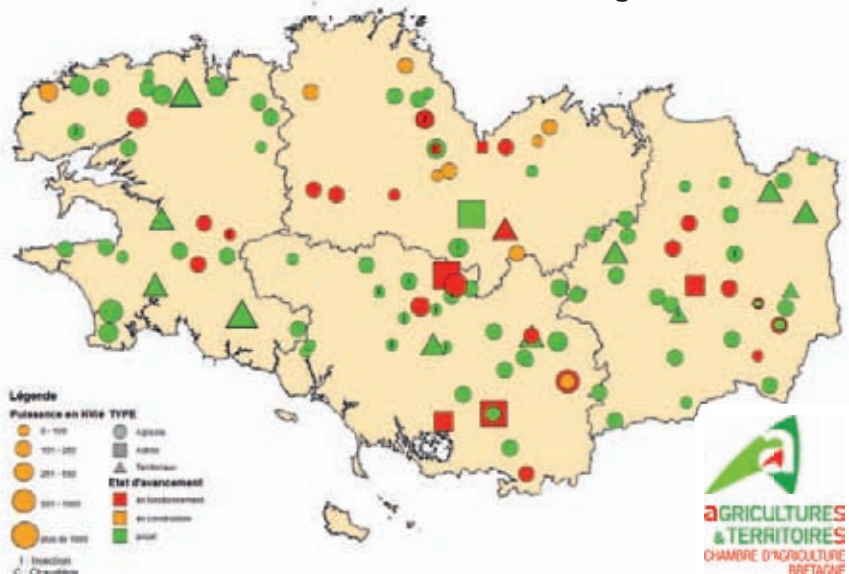
pour les Chambres d'agriculture de Bretagne
02.96.79.22.07
charlotte.quenard@cotes-d-armor.chambagri.fr

Évolution du parc d'unités de méthanisation à la ferme et centralisées

En nombre d'unités construites et en MWe installés, ADEME janvier 2014



Installations de méthanisation en Bretagne - Mars 2014



¹ cultures intermédiaires à vocation énergétique / ² Le programme VALDIPRO, financé par le CASDAR et animé par AILE, TRAME et la chambre d'agriculture de Bretagne, se déroule sur trois ans, de 2012 à 2014 et se concentre sur les procédures administratives de mise en marché des digestats. Pour en savoir plus www.aile.asso.fr

PARTENAIRES DE LA RECONQUÊTE OVINE

CE DOSSIER A ÉTÉ
COORDONNÉ PAR :

Marjolaine MITAUT,
Chambres d'agriculture
France
Service élevage
et agro-équipement

PROPOS RECUEILLIS
PAR :

Victor SIMÉON
Service Communication

AVEC LA PARTICIPATION
RÉDACTIONNELLE DE :

Viviane PONS-THÉVENOT,
Didier CARA S
et Victor PEREIRA
Direction Economie
des Agricultures
et des Territoires

- 14 **STRUCTURER L'OFFRE DE CONSEIL EN PRODUCTION OVINE**
par Daniel GREMILLET, vice-président de l'APCA, président de la Commission élevage
- 15 **FAVORISER L'INSTALLATION DE JEUNES ÉLEVEURS**
- 16 **LA FRANCE RESTE DÉFICITAIRE EN VIANDE OVINE**
- 19 **QUELLE FUTURE PAC POUR LES OVINS ?**
- 21 **LABELIANCE : INVESTISSEZ DANS UNE EXPLOITATION AGRICOLE OVINE**
- 22 **PRODUIRE ET COMMERCIALISER DE LA VIANDE OVINE EN CIRCUITS COURTS**
- 23 **LES OUTILS DU CONSEILLER OVIN**
- 24 **UN PÔLE EXPÉRIMENTAL AU SERVICE DE TOUS LES ÉLEVEURS**
- 25 **LES ATOUTS DU LIMOUSIN**
Interview de Marion Couedou, conseillère ovin, CA Haute-Vienne
- 26 **L'IMPORTANCE DE CONSERVER DES CHEPTELS PERFORMANTS**
Interview de François Valentin, conseiller ovin, CA Lozère.
- 27 **LES PROPOS D'UN ÉLEVEUR PASSIONNÉ**
Interview de Guillaume Cousin, éleveur dans la Nièvre
- 28 **UN APPUI À LA FILIÈRE EFFICACE ET PERFORMANT**
Interview de Philippe Lanne, ingénieur, Chambre d'agriculture Hautes Pyrénées
service OVITECH
- 29 **L'IMPORTANCE DE SUSCITER DES VOCATIONS**
par Joël Agulhon, président de l'EdE Aveyron

**RECONQUÊTE
OVINE**





DANIEL GREMILLET

Chambres d'agriculture France
Vice-Président de l'APCA
Président de la Commission élevage

STRUCTURER L'OFFRE DE CONSEIL EN PRODUCTION OVINE

Les filières d'élevage doivent, plus que jamais, faire preuve d'innovation pour continuer d'assurer leur compétitivité et le maintien de l'activité économique dans les territoires ruraux et péri-urbains. Le devenir de l'élevage en France a un impact indirect sur la qualité de notre alimentation mais aussi sur l'emploi dans les territoires.

53 % des exploitations agricoles ont une activité d'élevage en France en 2013. La filière ovine représente plus de 20 % des éleveurs français.

Les Chambres d'agriculture œuvrent depuis toujours au soutien de la filière ovine, et plus particulièrement, depuis 2007, dans le cadre du programme de la Reconquête Ovine.

Pour renforcer la technicité de la filière, les Chambres d'agriculture accompagnent les conseillers ovins en les dotant de références, notamment via les réseaux INOSYS (cf. page 35) et d'outils de conseil spécialisés. Afin de répondre au mieux aux attentes des conseillers, le réseau des conseillers ovins se structure au niveau national. Des échanges entre conseillers sur des thématiques techniques et l'offre de conseil, permettent de capitaliser et valoriser les expériences des Chambres.

Le renforcement de la technicité des éleveurs et de leurs conseillers est important pour assurer le maintien de la compétitivité de la filière. Aujourd'hui, la demande de viande ovine sur le marché international et Nord-européen est en pleine croissance. Malgré cela, le contexte économique français doit faire face à une baisse de la production et de la consommation. Pour continuer à appuyer la filière et renforcer la masse critique de la production, il est nécessaire de continuer les actions de relance de la production.

Afin de faire face aux enjeux de redressement de la production, les Chambres d'agriculture renforcent leur action de soutien à la filière ovine en mettant l'accent sur deux axes :

- > l'amélioration technique,
- > l'accompagnement de la relève générationnelle en développant les moyens de transmission et d'installation en élevage ovin.

Une reconquête partenariale

L'ensemble des organismes de la Recherche et du Développement, l'organisation économique, les établissements d'enseignement agricole et les acteurs de l'installation sont réunis dans cette action pilotée par la FNO et l'IDELE et financée par le Ministère de l'agriculture.

Reconquête Ovine a pour ambitions principales de développer et réussir l'installation, d'améliorer la maîtrise technique en élevage ovin et d'accroître la productivité.

Pour suivre l'actualité de reconquête ovine :
www.reconquete-ovine.fr



FAVORISER L'INSTALLATION DE JEUNES ÉLEVEURS

Les Chambres d'agriculture s'investissent en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs pour soutenir l'installation et le suivi des jeunes éleveurs.



© mince173 fotolia.com

L'installation est une des clés du développement de la filière ovine. Les actions des Chambres permettent d'accompagner les jeunes qui s'installent, dans tous les départements en mettant à leur disposition des outils tels que le Plan de développement de l'exploitation (PDE), le conseil, à l'installation ou les conseils techniques.

Par ailleurs, l'APCA soutient le dispositif Labeliance Agri qui accompagne financièrement les installations en élevage (cf. page 21).

OVIPLAN

Dans le cadre de la Reconquête Ovine, un outil permettant à de futurs éleveurs d'avoir un premier chiffrage technique et économique de la création d'un atelier ovine viande a été réalisé. Cet outil s'adresse directement à un public d'agriculteurs (ou de candidats à l'installation) ayant un projet de développement d'un atelier ovine viande.

Les données étant fournies sans accompagnement pédagogique, l'outil a été conçu pour être simple et ergonomique. A partir de quelques questions sur le logiciel Oviplan un agriculteur :

- 1- identifie un système de production ovine correspondant à son projet d'installation,
- 2- peut le dimensionner,
- 3- reçoit un descriptif du fonctionnement du type de système qu'il a choisi ainsi qu'une évaluation d'un bilan technico économique de son projet. ●

Un Bac Pro

Une nouvelle formation Bac Pro, spécialisée sur l'élevage ovine ouvre en septembre 2014 au lycée agricole de St Pouange (Aube). Elle est accessible dès la première année de lycée. Pour plus de renseignement sur ce Bac professionnel « conduite et gestion d'une exploitation agricole », vous pouvez contacter

Charles BALTET, LEGTA, Route de Viélaines 10120 Saint-Pouange legta.st-pouange@educagri.fr

7 nouveaux certificats de spécialisation

Afin de favoriser l'installation des jeunes et renforcer leurs compétences, de nouvelles formations s'ouvrent dès la rentrée de septembre 2014, dans le cadre du programme Reconquête Ovine.

Elles sont destinées à un public adulte. Elles permettent aux stagiaires de se former pendant 6 mois, en suivant des enseignements à la fois théoriques et pratiques sur l'élevage ovine viande.

Pour plus de renseignements, vous pourrez contacter :

- > Les Vaseix/Bellac (87) : franck.dudognon@educagri.fr
- > Mirecourt (88) : andre.dirand@educagri.fr
- > Lot (46) : camille.rougie@educagri.fr
- > Saint Flour (15) : luc.hugon@educagri.fr
- > Montmorillon (86) : christophe.vignaux@educagri.fr
- > La Roche sur Yon (85) : linda.montet@educagri.fr
- > Charolles (71) : michel.perrodin@educagri.fr



Localisation des 7 certificats de spécialisation (2014)



LA FRANCE RESTE DÉFICITAIRE EN VIANDE OVINE

La production de viande ovine française recule à nouveau en 2013 (- 4 % sur un an) après un rebond en 2011. Elle semble toutefois se stabiliser autour de 80 000 tec et couvre environ la moitié de la consommation.

Le cheptel ovins français compte aujourd'hui 7,2 millions de têtes, dont 1,29 million de brebis laitières et 3,54 millions de brebis allaitantes. Le cheptel ovin viande a particulièrement diminué (- 45 % des effectifs en un quart de siècle) alors que le nombre de brebis laitières s'est maintenu. En 2013, cette tendance se poursuit avec une baisse de 5 % du nombre de brebis allaitantes et une hausse de 1 % pour les brebis laitières.

Le marché français a été approvisionné de façon croissante par les importations. Toutefois celles-ci subissent un infléchissement depuis 2009, ce qui réduit les disponibilités. Les prix s'en trouvent renchérissés, ce qui pénalise aussi la consommation, déjà tendanciellement orientée à la baisse.

Au niveau mondial, les exportations néo-zélandaises se réorientent vers l'Asie, et en particulier vers la Chine.

En France :

1,29
million de brebis
laitières

3,54
millions de brebis
allaitantes

80 000
tonnes équivalent
carcasse produites

Taux d'auto-approvisionnement :

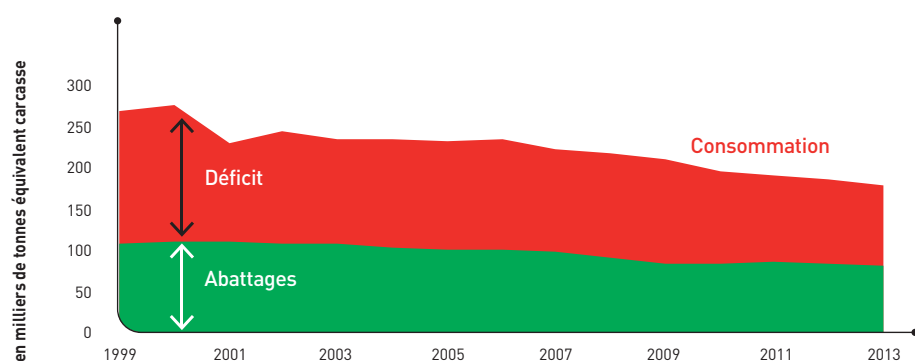
45%

16

LE PREMIER PRODUCTEUR OVINE EN EUROPE EST
LE ROYAUME-UNI (290 000 TONNES EN 2013)



Abattages et consommation de viande ovine en France



69 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : SSP

LA MOITIÉ DE LA CONSOMMATION FRANÇAISE DE VIANDE OVINE EST IMPORTÉE

La production de viande ovine s'élevait à 80 300 tec en 2013, dont plus de 80 % d'agneaux. Elle est à nouveau en baisse et compte tenu de la diminution des effectifs de brebis allaitantes, le SSP prévoit à nouveau un recul des abattages pour 2014. Tout comme le cheptel, la production a fortement diminué depuis les années 1980.

La France est structurellement déficitaire en viande ovine. En 2013, le taux d'auto-approvisionnement est de 45 %. Les importations proviennent principalement du Royaume-Uni, de l'Irlande et de Nouvelle-Zélande.

Les prix à la production en France progressent, en lien avec le manque de disponibilité. Le prix moyen des agneaux a atteint 6,9 €/kg carcasse pour Pâques en 2014, 10 % au-dessus de son niveau coûts de 2013. Mais les prix à la production restent soutenus, de sorte que les revenus sont faibles (voir encadré p18).

LA COLLECTE DE LAIT DE BREBIS SE STABILISE

La production de lait de brebis est très concentrée dans trois bassins : Roquefort (67 % de la collecte de lait de brebis), Pyrénées-Atlantiques et Corse. La filière lait de brebis a connu un développement

important au cours des dernières décennies grâce à la production de fromage AOC. La France est le quatrième pays européen pour la collecte de lait de brebis, derrière la Grèce, l'Italie et l'Espagne. Sur la campagne 2012/2013, la collecte de lait de brebis est de 259 millions de litres (-0,3 %).

EUROPE : LE ROYAUME-UNI EST LE PREMIER PRODUCTEUR DE L'UE

Le premier producteur de viande ovine est le Royaume-Uni (290 000 tonnes en 2013). Son cheptel, exclusivement allaitant, représente un quart des effectifs de l'UE-28. Le nombre de brebis a chuté à la suite de la crise de la fièvre aphteuse de 2001, puis en 2005 avec le découplage des aides PAC. Mais depuis 2011, le cheptel se stabilise et le nombre de brebis progresse légèrement. Le second producteur européen de viande ovine est l'Espagne, devant la France. Sa production est également orientée à la baisse. Le découplage de la prime à la brebis a entraîné une décapitalisation importante. De plus, avec la crise économique, la consommation se réduit. La Roumanie, l'Italie et la Grèce disposent aussi d'un cheptel plus

En Europe :

81
millions d'ovins

712
millions de tonnes de viande en 2013

Premier fournisseur Nouvelle Zélande

150 000
tonnes

important que la France mais leur production est orientée vers la filière laitière.

Au total, le cheptel ovin européen compte 81 millions d'ovins et la production de viande ovine atteint 712 millions de tonnes en 2013. Globalement, au niveau européen aussi, la production est déficitaire et le principal fournisseur de viande ovine de l'UE est la Nouvelle-Zélande (150 000 tec), loin devant l'Australie (17 000 tec).



© E. Tournadre, APCA

Bilan en viande ovine de l'UE-28

	2009	2010	2011	2012	2013	Evo. 2012/2013
	1000 tec	1000 tec	1000 tec	1000 tec	1000 tec	en %
Abattages	866	836	842	822	830	1,0
Importations de viande	241	213	197	168	178	5,9
Exportation de viande	6	12	14	23	33	47,1
Consommation	1101	1037	1025	967	974	0,8

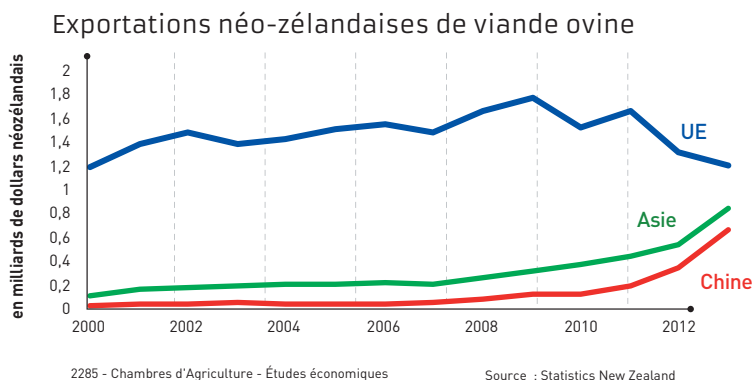
Abattages redressés pour la plupart des pays de l'UE (i.e. y compris abattages hors abattoirs) sauf pour la France. Tec = tonnes équivalent carcasse. Source GEB - Institut de l'Élevage, d'après Eurostat, Agreste et Bord Bia



LA NOUVELLE-ZÉLANDE, PREMIER EXPORTATEUR MONDIAL, S'ORIENTE DE PLUS EN PLUS VERS L'ASIE

La Chine est le principal producteur mondial de viande ovine avec 2 millions de tonnes, soit un quart de la production mondiale. Elle est suivie par l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui sont les principaux exportateurs de viande ovine. Ces deux pays assuraient 62 % des exportations mondiales en 2011. La Nouvelle-Zélande est actuellement le premier fournisseur de l'UE en viandes ovine et caprine. Mais les exportations néo-zélandaises vers la France et plus généralement vers l'UE ont fortement diminué ces dernières années. Les disponibilités néo-zélandaises ont été réduites, en raison :

- > de mauvaises conditions climatiques, car la production est herbagère et très liée au climat ;
- > d'une réorientation d'une partie des surfaces vers la production de lait de vache ;
- > de la hausse des exportations vers l'Asie.



La demande émanant d'Asie, et en particulier de la Chine, est soutenue et réoriente les flux d'exportations. En valeur, les exportations de la Nouvelle-Zélande sont passées de 1,8 milliard de dollars en 2009 à 1,2 milliard de dollars en 2013 vers l'Europe. Dans le même temps, les exportations vers l'Asie ont progressé de 0,5 milliard.

La valorisation (prix / tonne) des exportations de viande ovine néo-zélandaise est meilleure en Europe ou aux Etats-Unis. La Chine était traditionnellement un marché pour la poitrine d'agneau, mais avec l'évolution de la demande, elle importe aussi d'autres types de morceaux. Pour l'instant, le Royaume-Uni reste le marché le plus rémunérateur pour la Nouvelle-Zélande. Mais en volume, la Chine est désormais le premier débouché pour les agneaux néo-zélandais (28 %), suivi du Royaume-Uni (22 %), des Etats-Unis (6 %), viennent ensuite l'Arabie Saoudite et l'Allemagne (5 %).

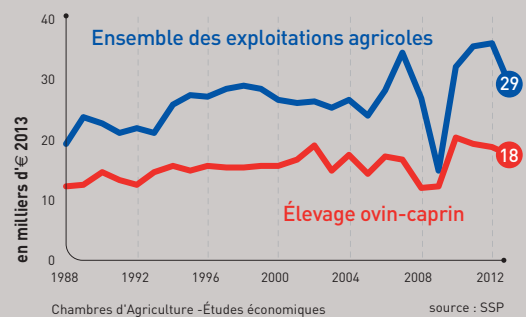
Le Royaume-Uni, troisième exportateur mondial, se tourne aussi de plus en plus vers les pays tiers, en particulier vers Hong Kong. En volume, les exportations ont été multipliées par deux vers les pays tiers entre 2011 et 2012. Néanmoins, les pays de l'UE représentent 87 % des débouchés du Royaume-Uni. ●

Viviane Pons-Thévenot
DEAT APCA

REVENU

LES ÉLEVEURS D'OVINS ET DE CAPRINS OBTIENNENT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION EN DESSOUS DE LA MOYENNE NATIONALE

Revenu agricole moyen RCAI / UTANS



Revenu Courant Avant Impôts (RCAI) : Production + Subventions - Consommations intermédiaires - Charges de personnel - Assurances - Loyers et fermages - Charges financières - Impôts sur la production - Amortissements
Unité de Travail Annuel (UTANS) : nombre d'actifs de l'exploitation en équivalent temps plein

Au sein de l'élevage d'ovins et de caprins, les filières de la viande et les filières laitières sont dans des économies bien distinctes. Pour la viande, les éleveurs doivent faire face à une consommation nationale qui baisse de manière structurelle et une concurrence extérieure très forte. S'agissant de la filière laitière, l'économie est plutôt favorable avec la production de nombreux fromages produits sous Appellation d'Origine Protégée qui rencontrent une demande dynamique.

Malheureusement, en termes de mesure des résultats économiques des exploitations, les statisticiens ne peuvent pas distinguer les deux filières et calculent le revenu moyen des exploitations d'élevage ovin / caprin, viande et lait confondus (cf graphique ci-dessus).

Le revenu moyen d'exploitation des éleveurs ovins/caprins est structurellement inférieur à la moyenne nationale. Les éleveurs pour la viande sont plus nombreux que les éleveurs laitiers ; leurs résultats toujours difficiles pèsent sur la moyenne. ●

Didier Caraes
DEAT APCA

QUELLE FUTURE PAC POUR LES OVINS ?

La réforme de la Pac apporte certains changements concernant les aides attribuées aux éleveurs ovins. Panorama de toutes ces modifications plutôt favorables à ce type d'élevage.

AIDE DÉCOUPLÉE : UN EFFET GLOBALEMENT POSITIF DE LA RÉFORME

Les exploitations de l'OTEX Ovins-Caprins, majoritairement herbagères, présentent un DPU moyen d'environ 192 €/ha, inférieur à la moyenne nationale. Par conséquent, la convergence, décidée à 70 % par la France, aura un impact positif sur les exploitations ovines et caprines. En moyenne, la surprime des 52 premiers hectares a aussi un effet légèrement positif sur les exploitations professionnelles spécialisées en ovins-caprins du fait d'une taille moyenne d'environ 85 ha (RICA).

AIDES COUPLÉES : AUGMENTATION DES SOUTIENS DÈS 2014

La production ovine continuera à être soutenue par l'aide ovine, dont l'enveloppe brute de 125 M€ constitue une hausse en termes de paiements réellement versés aux producteurs ovins, hausse appliquée dès 2014. Cela représentera un gain au global d'environ 7 % pour la production ovine. Les règles de l'aide ovine au titre de l'article 68 restent identiques en 2014 à celles de 2013. À partir de 2015, les aides couplées, dont l'aide ovine, seront ver-

Pour être éligible, le taux de productivité minimum exigé sera de 0,4 agneau vendu par an et par brebis dès 2015.



© rikks69 - Fotolia.com

sées au titre de l'article 38 du règlement de base européen « Paiements directs ». Le cahier des charges a été arbitré par le Ministre de l'Agriculture lors du dernier CSO du 27 mai 2014. Par rapport à aujourd'hui, certains points du cahier des charges vont évoluer. Pour être éligible, le taux de productivité minimum exigé sera de 0,4 agneau vendu par an et par brebis. On se dirige vers une aide à trois niveaux :

- > un montant de base, de l'ordre de 18 € (avant transfert de 3,33 % du premier

vers le second pilier et avant application d'un stabilisateur si nécessaire en fonction du nombre d'animaux à primer), montant de base qui sera complété de 2 € pour les 500 premières brebis;

- > une majoration de 3 € du montant de base en cas de contractualisation, dans le cadre de l'accord interprofessionnel, ou de vente directe. Ce bonus est semblable à celui octroyé actuellement ;
- > un autre niveau de majoration d'un montant de 6 € si au moins l'une ●●●



Une revalorisation substantielle de l'ICHN a été annoncée par le Président de la République.

20

●●● des trois conditions suivantes est remplie :

- Nouveau producteur ovin, pendant les trois premières années suivant le début de l'activité,
- Taux de productivité supérieur ou égal à 0,8 agneau vendu par an et par brebis,
- Engagé dans une démarche qualité : agriculture biologique, production sous signe d'identification de la qualité et

de l'origine (SIQO) ou certification de conformité produit.

DÉVELOPPEMENT RURAL : DES OPPORTUNITÉS POUR LA PRODUCTION OVINE

François Hollande a annoncé une revalorisation substantielle de l'ICHN, ce qui confortera les systèmes ovins de mon-

tagne, malgré la suppression de la PHAE. Le plan d'adaptation et de modernisation des exploitations (200 M€ par an) et les mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) dites « systèmes » seront des leviers à prendre en compte pour les systèmes de production ovine. ●

Victor Pereira

Chambre d'agriculture France
Direction Economie des agricultures et des territoires

1,5 UMO

41 ha herbe

7 ha Grandes cultures

370 brebis
(Contractualisées)bénéficiaire
ICHN montagne

Exemple de simulation PAC sur cas-type Réseaux d'Élevage 2012 Midi-Pyrénées (Ségala Spécialisé)

	2013	2015	2019	Évo. 2013 / 2019	% 2013 / 2019
LES AIDES DU PREMIER PILIER					
Aides découplées	13 762 €	12 503 €	13 233 €	- 530 €	- 4 %
Aide JA		0 €	0 €	+ 0 €	-
Aides couplées UE	8 272 €	9 624 €	9 527 €	+ 1 255 €	+ 15 %
PNSVA*	0 €			+ 0 €	-
LES AIDES DIRECTES DU DEUXIÈME PILIER					
ICHN*	8 625 €	(?)	13 279 €	+ 4 654 €	+ 54 %
PHAE*	0 €			+ 0 €	-
TOTAL	30 659 €	32 718 €	36 038 €	+ 5 379 €	+ 18 %

INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE, C'EST :

- > un observatoire de la durabilité et de l'évolution des exploitations d'élevage
- > un échantillon de 1 800 exploitations couvrant la diversité des systèmes de production en élevage bovin, ovin et caprin français
- > un partenariat entre l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'agriculture et des éleveurs volontaires



*PNSVA : prime nationale supplémentaire à la vache allaitante
* ICHN : Indemnité compensatoire de handicap naturel
* PHAE Prime herbagère agro-environnementale

NOS RÉGIONS ONT DE L'AVENIR

en direct des Chambres...

INNOV'ACTION, au cœur de la stratégie de développement et d'innovation des Chambres !

UN CONCEPT
BRETON, DÉCLINÉ
MAINTENANT DANS
TOUTES LES
RÉGIONS !

« Pour relever les défis d'avenir les agriculteurs ont besoin d'innovation. L'agro-écologie est un de ces défis. Elle ne repose pas sur des solutions toutes faites, des modèles uniques. Sur ce sujet, de nombreux agriculteurs innovent sur leurs fermes, proposent des solutions concrètes, opérationnelles, viables et adaptées aux enjeux des territoires et des filières. Le rôle des Chambres d'agriculture est de faciliter la diffusion de ces innovations au bénéfice de l'ensemble des agriculteurs. Plus de 200 fermes Innov'action se sont ouvertes du 20 mai au 20 juin dans cet objectif »



L'INNOVATION EST AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

MICHEL AUBINAIS

Directeur de la Chambre
d'agriculture Pays de la Loire

Produire plus, mieux et avec moins, tout en augmentant la rentabilité économique de l'agriculteur et en sécurisant son revenu, tels sont les challenges que l'agriculture doit relever. Il s'agit de maintenir ou augmenter les productions en développant des agricultures intensives en processus écologiques, intensives en connaissances à mobiliser, intensives en échanges entre agriculteurs / techniciens / chercheurs... et économes en ressources. De nombreux gisements d'innovations se trouvent dans les fermes chez les agriculteurs : repérer ces innovations par la veille, tester les innovations par

des groupes d'agriculteurs innovant dans les différents systèmes de production, maîtriser les risques de l'innovation, valoriser les nouvelles technologies en décrivant les conditions de réussites, les pré-requis et les limites constituent un véritable projet pour les Chambres d'agriculture.



Pour pouvoir être transférées ces innovations supposent :

- > la prise en compte de la diversité territoriale, de systèmes et de filières, les réponses étant locales, adaptées à chaque contexte pédoclimatique, voire à chaque exploitation. Il n'y a pas de modèle unique mais un sens, une démarche ;
- > des repères opérationnels, des solutions techniques fiables économiquement.

L'innovation est « une invention qui a trouvé son public ».

Notre stratégie innovation s'appuie donc sur cinq grands chantiers :

- > Chantier 1 : détecter l'innovation et accompagner les agriculteurs/innovation,
- > Chantier 2 : capitaliser les innova-

- tions en lien avec la recherche,
- > Chantier 3 : accompagner collectivement les agriculteurs/innovation,
 - > Chantier 4 : développer la culture de l'innovation par la formation,
 - > Chantier 5 : transférer, diffuser les innovations : INNOV'ACTION.

INNOV'ACTION : UNE ACTION DU GROUPE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE POUR VALORISER LES INNOVATIONS DES AGRICULTEURS

L'opération « Portes ouvertes Innov'action » met en valeur les réponses opérationnelles d'agriculteurs-innovateurs dans des systèmes de production performants. Un principe : « les agriculteurs parlent aux agriculteurs ».

L'édition 2013 sur les régions Bretagne et Pays de la Loire a attiré 12 000 visiteurs. 80 fermes ont ouvert leurs portes



et l'opération s'étend en 2014 au niveau national (travail avec le monde de l'enseignement : colloques, films...).

Depuis plusieurs années, les Chambres d'agriculture de Bretagne (initiatrices de l'opération) puis des Pays de la Loire, organisent des portes ouvertes « INNOV'ACTION » dans des fermes, afin de valoriser et de transférer par l'échange entre agriculteurs des innovations de terrain repérées et/ou accompagnées par les équipes des Chambres d'agriculture.

Ces opérations « fermes ouvertes » sont conduites à partir d'un fil rouge commun : la triple performance, agro écologie, agriculture écologiquement intensive, valorisation des nouvelles technologies....

Notre objectif est d'organiser une manifestation INNOV'ACTION d'envergure nationale, basée sur le principe des fermes ouvertes, selon une périodicité connue et ce dans toutes les régions valorisant l'innovation dans l'ensemble des filières de production et des territoires.

Ces visites de fermes peuvent être complétées par d'autres événements de type conférences, journées techniques, café-débat pour valoriser l'action de notre réseau sur cette thématique commune, vis-à-vis de publics

Ces opérations « fermes ouvertes » sont conduites à partir d'un fil rouge commun : la triple performance, agroécologie, agriculture écologiquement intensive, valorisation des nouvelles technologies.

plus larges que les agriculteurs (OPA, Pouvoirs publics, voire grand public).

Ces opérations nous permettent de :

- > créer une caisse de résonance autour d'actions innovantes des agriculteurs : « INNOV'ACTION » ;
- > décloisonner les actions de filières par des approches « thématiques et systémiques » ;
- > optimiser le travail des équipes départementales, régionales et nationales dans une action coordonnée ;
- > valoriser l'expérience et la communication « d'agriculteurs parlant aux agriculteurs ».

INNOV'ACTION est ainsi une traduction opérationnelle de notre stratégie nationale sur l'innovation. ●

INNOV'ACTION EN PAYS DE LA LOIRE



Christiane LAMBERT

Vice-présidente de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
Présidente du comité de pilotage AEI-Innovation

30 JOURS POUR 30 FERMES !

Cette année, la technologie a été mise en avant dans les fermes, en production végétale comme animale : démonstration de drones, capteurs

pour animaux, sondes capacitatives, robots, pilotage par Smartphone. Et également des applications de plus en plus performantes et faciles à manier qui deviennent de véritables alliés: Mes p@rcelles, ma C@ve, mes M@rchés, outils de vente e-commerce...

Cette technologie est souvent combinée avec un renforcement des fonctionnalités des écosystèmes qui est la base de l'AEI.

Les fermes sélectionnées pour le cru 2014 ont développé chacune des thématiques structurantes et d'avenir au cœur de l'Agriculture écologiquement intensive (AEI).

L'autonomie fourragère et protéique a été largement abordée dans les élevages avec des retours d'expérience importants sur les rotations et l'introduction de légumineuses.

Ont aussi bien entendu été abordées les problématiques de bâtiments et les énergies renouvelables, source de performance économique, sociale et environnementale.

INNOV'ACTION 2014 a permis à chaque agriculteur mais aussi conseillers ou enseignants de répondre aux défis qui s'offrent à nous de produire plus et mieux pour tous, en améliorant les conditions de travail et d'emploi. ●

LES AGRICULTEURS PARLENT AUX AGRICULTEURS



**Sylvie
CONAN**

Responsable
Communication
Chambre
d'agriculture
des Côtes
d'Armor

POUVEZ-VOUS NOUS RETRACER LES MOTIVATIONS QUI ONT CONDUIT L'OPÉRATION INNOV'ACTION DANS VOTRE DÉPARTEMENT ?



Ce projet est né en 2007. Nos élus ont constaté que l'accompagnement de l'innovation par les Chambres d'agriculture n'était pas assez valorisé auprès de l'ensemble des agriculteurs. En 2008, s'est ainsi créée une semaine de portes ouvertes dans une quinzaine d'exploitations agricoles avec chaque jour une entrée thématique : automatisation de l'alimentation et techniques innovantes de traite, production d'énergie, techniques culturales sans labours, agriculture biologique en filière organisée... Outre l'aspect pédagogique de démonstrations concrètes sur le terrain et de diffusion de résultats, cette opération a permis de mettre en lumière

38
portes ouvertes
en
Côte-d'Armor

la capacité de la Chambre d'agriculture à accompagner tout projet innovant. Cette première édition a été un véritable succès, avec plus de 2 150 visiteurs, dont 90 % d'agriculteurs.

En 2009, il a été décidé d'avoir une approche plus globale des exploitations et de créer un mini salon de l'innovation sur notre centre de formation de la ferme de Quintenic.

Nous avons alors commencé à évoquer et montrer les méthodes destinées à « produire plus et mieux, avec moins » en se rapprochant ainsi du concept d'Agriculture écologiquement intensive.

Le nombre de visiteurs a cependant chuté, car le fait que ces démonstrations ne se situent pas sur des exploitations agricoles incarnait moins les pratiques réellement adoptées par les agriculteurs. Nous avons ainsi appris l'importance, pour ce genre de manifestation, que les agriculteurs parlent aux agriculteurs. Notre force consiste bien à valoriser les travaux de la recherche appliquée dans les conditions réelles d'une exploitation agricole.

Depuis 2010, l'opération s'est régionalisée, et, nous nous félicitons que les Pays de Loire nous aient rejoints en 2013, et, cette année 12 régions.

QUE PRÉSENTEREZ-VOUS CETTE ANNÉE ?

En tout ont été organisées cette année 38 portes ouvertes sur des thématiques très variées. Nous avons choisi de valoriser les techniques et pratiques inscrites dans nos plans d'actions. Sur l'énergie, trois exploitations ont présenté leurs unités ou projets très différents de méthanisation, d'autres fermes leurs réalisations en termes d'aquathermie ou de valorisation du bois local pour le chauffage. Des bâtiments innovants ont été présentés notamment en production porcine, ainsi que la première unité de distribution totalement automatisée de fourrages et d'aliments pour bovins. La promotion des techniques d'AEI s'est déroulée au travers avec démonstration de binage de maïs et semis de ray grass, de drones et de tracteurs avec capteurs embarqués pour moduler les doses d'engrais, tout ceci sur une exploitation du réseau Dephy Ecophyto. Les visiteurs ont pu se rendre également sur des exploitations intensives en production laitières et bovines très économes en intrants. ● >>

Propos recueillis par
Victor Siméon



Démonstration de recherche d'autonomie protéique par culture de la luzerne

AQUITAINE

DÉSHERBER AUTREMENT

20 JUIN 2014, SABRES (LANDES)

La famille Dufréchou s'est engagée depuis de nombreuses années dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. L'utilisation d'une bineuse à doigts Kress sur maïs permet un désherbage mécanique dans l'inter rang (bineuse) et au plus près de la plante. Sur cette exploitation, l'utilisation des produits phytosanitaires s'effectue uniquement en post levée du maïs et sur le rang.

Résultats : réduction de l'utilisation de désherbants (Indice de Fréquence des Traitements : 0.53)



Bineuse à doigts Schaub C, CA Bas Rhin

IV



CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

CELA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Retrouvez les évènements qui ont été déployés dans toute la France dans le cadre d'Innov'Action sur le site internet :

www.innovaction-agriculture.fr

Vous pourrez également réagir et envoyer vos selfies sur la page Facebook [Inovaction.agriculture](https://www.facebook.com/Inovaction.agriculture)



NORMANDIE

LE ROBOT ET L'HERBE C'EST POSSIBLE

19 JUIN 2014-05-21 14H À 17H

Jean-Michel Heurtaux a une exploitation de polyculture-élevage laitier de 107 ha de SAU sur la commune de Canéhan, dans le Nord de la Seine-Maritime (Pays de Bray), avec un quota de 520 000 L. Son objectif permanent est de diminuer son coût alimentaire tout en gardant une bonne performance de production et en limitant les intrants sur l'exploitation. Il a récemment installé un robot de traite, tout en maintenant le pâturage et l'herbe comme principale source d'alimentation.



Robot de traite Preau M A, CA Vendée

LABELIANCE

INVESTISSEZ DANS UNE EXPLOITATION AGRICOLE OVINE

Nouveauté, le fonds Labeliance Agri est destiné à apporter, sous forme de fonds propres, une partie des capitaux nécessaires à un projet d'installation ou de développement.

Face à l'augmentation des capitaux nécessaires à la mise en place ou à l'agrandissement d'une exploitation agricole, à la frilosité des banques, et à l'origine non agricole de nombreux candidats à l'installation, le coût de reprise des exploitations (capital d'exploitation avec ou sans foncier) est devenu une difficulté majeure des installations en élevage ovin. Pour pallier cette difficulté majeure, la FNO a travaillé, avec l'aide de la société Labeliance Invest, à la mise en place d'un fonds d'investissement nommé Labeliance Agri, destiné à apporter, sous forme de fonds propres, une partie des capitaux nécessaires à un projet d'installation ou de développement. Le dispositif repose sur une convention tripartite autour de l'exploitant, le fonds d'investissement et une structure professionnelle appelée le GUFA (groupement d'utilisation de financements agricoles). Le dispositif est ouvert à tous les porteurs de projets ovins, spécialisés ou non, en phase d'installation, de création d'atelier, de modernisation ou de développement.

L'ENGAGEMENT DES CHAMBRES D'AGRICULTURE



Raymond VIAL

Président de la Chambre d'agriculture de la Loire

COMMENT LES CHAMBRES D'AGRICULTURE PERÇOENT-ELLES CE DISPOSITIF ?



Dans un contexte où les installations et les reprises d'exploitations sont de moins en moins le fait des enfants d'agriculteurs et où le montant des capitaux ou du foncier à reprendre sont de plus en plus élevés, l'accompagnement financier des candidats à l'installation est un élément essentiel à prendre en compte. La solution Labeliance pour le financement des fonds

propres d'installation proposée depuis 2013 vient utilement compléter les dispositifs, en nombre encore trop restreint, qui proposent un accompagnement technique et financier adossé à des experts des filières et de l'ingénierie financière.

COMMENT LES CHAMBRES D'AGRICULTURE SE PROJETTENT-ELLES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS LABELIANCE ?

Le réseau des Chambres d'agriculture a souhaité participer, aux côtés d'autres partenaires issus de la profession agricole, au déploiement de Labeliance de par le rôle spécifique qu'elles jouent en matière d'accompagnement des porteurs de projet qui se destinent à devenir agriculteur. Au cœur du dispositif du renouvellement des générations en agriculture, en assurant une mission de service public à la fois en matière d'installation et de transmission des exploitations confiée par les Pouvoirs publics, la place des Chambres d'agriculture dans la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des candidats à l'installation est à privilégier. L'implication des Chambres dans le déploiement de Labeliance pourra revêtir plusieurs aspects : identifier les besoins de financement en fonds propres des exploitations, apporter des informations et des conseils pour permettre de traiter dans de bonnes conditions la participation financière de Labeliance, ou encore participer à l'instruction du dossier de candidature et la réalisation du suivi technico économique de l'exploitation agricole concernée pour le compte de Labeliance. ● >>



Propos recueillis par
D. Bouvier
Chambres d'Agriculture
France

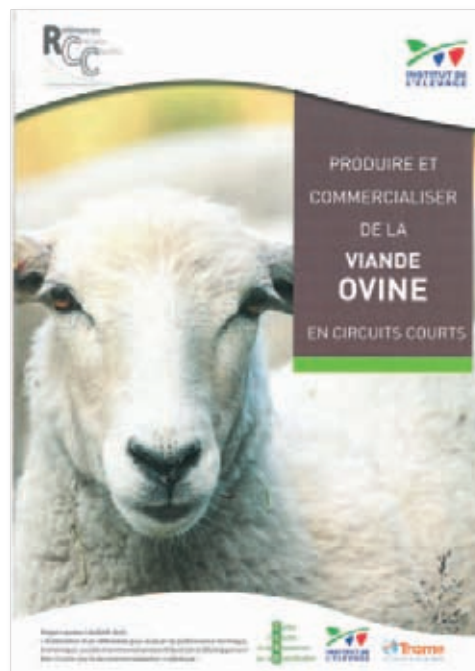


PRODUIRE ET COMMERCIALISER DE LA VIANDE OVINE EN CIRCUITS COURTS



INTERVIEW DE Christine GUINAMARD

Institut de l'élevage



Ce document est disponible sur les sites des partenaires du projet : <http://idele.fr/recherche/publication/idelesolr/recommends/premieres-references-nationales-pour-les-circuits-courts.html>



Contact

christine.guinamard@idele.fr

22

La commercialisation en circuits courts fait de plus en plus d'adeptes, y compris en production ovine. Un document de références technico-économiques réalisé par de nombreux partenaires dont les Chambres d'agriculture et l'Institut de l'élevage vient d'être publié. Focus sur la manière dont il a été réalisé et sur son contenu.

COMMENT ET DANS QUEL CADRE A ÉTÉ INITIÉE CETTE ENQUÊTE SUR LA COMMERCIALISATION DE LA VIANDE OVINE EN CIRCUITS COURTS ?

« Dans le cadre d'un projet Casdar 2010, de nombreuses enquêtes ont été réalisées pour élaborer un référentiel permettant d'évaluer la performance économique, sociale et environnementale et favoriser le développement des circuits courts de commercialisation. Cette démarche a été pilotée par le Centre d'Etude et de Ressources sur la Diversification (CERD) dépendant de la Chambre régionale de Bourgogne. Pour l'élevage ovin, de très nombreuses Chambres d'agriculture ont participé à l'élaboration de ce document de référence en partenariat avec l'Institut de l'élevage, l'Inra l'enseignement agricole...

Un groupe d'experts techniques a été réuni au préalable pour travailler sur l'échantillonnage et définir une méthodologie harmonisée. De nombreux enquêteurs ont ensuite été formés dans les départements. 62 enquêtes ont ainsi été

réalisées, leurs résultats ont été analysés au niveau national pour produire ce document de référence.

AVEZ-VOUS CONSTATÉ UNE DIVERSITÉ DANS LES MODES DE COMMERCIALISATION ET LA PLUS VALUE VOUS SEMBLE-T-ELLE RÉELLEMENT IMPORTANTE ?

En production ovine, on rencontre 3 grands types de commercialisation en circuits courts : des animaux de la vente en vif pour l'Aïd, des carcasses vendues à des bouchers, ou encore des produits plus élaborés avec découpe et commercialisation sous forme de colis (agneau ou demi agneau), de morceaux à l'unité ou de produits transformés mais avec une plus grande diversité de circuits : marché, tournée, point de vente collectif, vente à la ferme.

Vif, carcasses ou viande découpée, la vente d'ovins en circuits courts est génératrice dans 72 % des élevages d'une plus value économique qui permet de rémunérer le temps de travail supplémentaire à plus de 10 €/heure (65 % à plus de 15 €/h mais 7 % des éleveurs sont en négatif).

On observe une très grande variabilité dans le temps à rémunérer par agneau vendu en circuits courts, celle-ci augmente avec le degré d'élaboration du produit. L'estimation du temps de travail apparaît comme un point primordial de la rentabilité de l'atelier circuits courts. ● >>

Une grande diversité de troupeau enquêtée

Races

Taille : (de 63 à 1 750 brebis)

Plus de **20 000** agneaux commercialisés dont 72 % en circuits courts

75 % d'ateliers en circuits courts depuis plus de 5 ans

LES OUTILS DU CONSEILLER OVIN

Les conseillers ovins des Chambres d'agriculture bénéficient de leur structuration en réseau ce qui leur permet d'échanger des références et des outils.

ANNUAIRE DES CONSEILLERS CHAMBRE

Son objectif est de permettre aux conseillers de se contacter facilement entre collègues pour obtenir des avis sur une problématique précise. Il est disponible sur l'Intranet des Chambres d'agriculture.

ESPACE INTRANET SUR OPÉRA COLLABORATIF

Des fiches et outils sur la production ovine y sont à disposition. C'est notamment le cas d'Alim Ovin, logiciel de calcul du coût de la ration en ovin allaitant téléchargeable à partir du site Internet de Reconquête Ovine. Des synthèses économiques réalisées à l'issue des conseils spécialisés de FranceAgriMer sont également disponibles dans la partie blog ou espace documentaire d'opéra collaboratif.

COUT PROD

CoutProd est un outil en cours de finalisation qui permettra aux conseillers de faire avec chaque éleveur qui le souhaite un bilan précis de son coût de production et d'identifier ainsi les points de faiblesse et les actions à mettre en œuvre pour y remédier et améliorer sa compétitivité.

VIDÉOS TECHNIQUES

Un DVD regroupant 18 séquences courtes montrant et expliquant comment pratiquer les principaux soins sur les ovins, jeunes et adultes a été remis gratuitement à chaque animateur régional de Chambre. Ces DVD ont été édités par l'Institut de l'Élevage, dans le cadre du



programme Reconquête Ovine. Ils sont disponibles sur le site Internet : www.reconquete-ovine.fr/spip.php?rubrique202

SUPPORTS INTERNET

Le site Internet Reconquête Ovine est régulièrement alimenté des dernières actualités relatives à l'élevage ovin.

Pour plus d'informations :

www.reconquete-ovine.fr
www.jedeвиensberger.com

UN PARTAGE EN RÉSEAU

Afin de renforcer les outils mis aujourd'hui à disposition des conseillers et améliorer la qualité des services d'accompagnement des éleveurs, les Chambres d'agriculture se structurent en réseau par :

- > la mise en commun et la valorisation des informations disponibles ainsi que des outils de conseil utilisés dans le réseau des Chambres d'agriculture notamment sur la maîtrise des coûts de production,
- > le développement des partages d'expérience entre conseillers ovins des Chambres d'agriculture départementales et régionales,
- > la formalisation de l'offre de services des Chambres d'agriculture au bénéfice des éleveurs ovins. ●

Appel à candidature

Dans le cadre du programme Reconquête Ovine, il a été décidé de consacrer 5 000 € de l'enveloppe Casdar au financement d'outils « innovants » développés en région.

Cette action a été nommée « prix innovation Reconquête Ovine ».

Les outils ainsi développés devront avoir une utilité et une utilisation au niveau national ou au minimum interrégional.

Par exemple les vidéos, outils informatiques, fiches techniques sont finançables dans la mesure où il n'y a pas redondance avec des outils existants.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email : mylene.foussier@idele.fr avant le 15 août 2014.



UN PÔLE EXPÉRIMENTAL AU SERVICE DE TOUS LES ÉLEVEURS

INTERVIEW DE Laurent SOLAS

Conseiller Chambre d'agriculture
de Saône et Loire

**POUVEZ VOUS NOUS EXPLIQUER
COMMENT EST NÉE L'INITIATIVE
DE CRÉER LE PÔLE OVIN DE
BOURGOGNE ET QUELLES SONT SES
PRINCIPALES MISSIONS ?**

« La réflexion pour la création du pôle régional ovin de Charolles s'est effectuée au début des années 2000 sur l'exploitation d'un lycée agricole. Cette initiative a été prise par les professionnels du secteur ovin de Bourgogne dans le cadre de la charte de relance ovine. Les travaux ont débuté en 2005. L'idée était de créer une structure en tout similaire aux conditions d'exploitations d'un élevage représentatif de la région.

600 brebis y sont réparties sur 71,5 ha en deux troupes : l'une de 100 brebis en race charollaise en système d'agnelage de janvier à mars pour une production de reproducteurs et d'agneaux d'herbe, l'autre de 500 brebis romanes en agnelages fin d'été, novembre et avril pour une production d'agneaux de boucherie avec utilisation optimum de l'herbe.



Les travaux expérimentaux portent sur la réduction du coût de l'alimentation, celle de la mortalité des agneaux la maîtrise du parasitisme, l'optimisation des itinéraires techniques (agnelles de renouvellement, valorisation des brebis de réforme). Outre ces missions d'expérimentations, ce site joue également un rôle de formation pédagogique auprès des élèves de l'enseignement agricole, des agriculteurs, et des conseillers ou techniciens agricoles.

**COMMENT ASSUREZ-VOUS LA
DIFFUSION ET LA VULGARISATION
DE CES TRAVAUX ?**

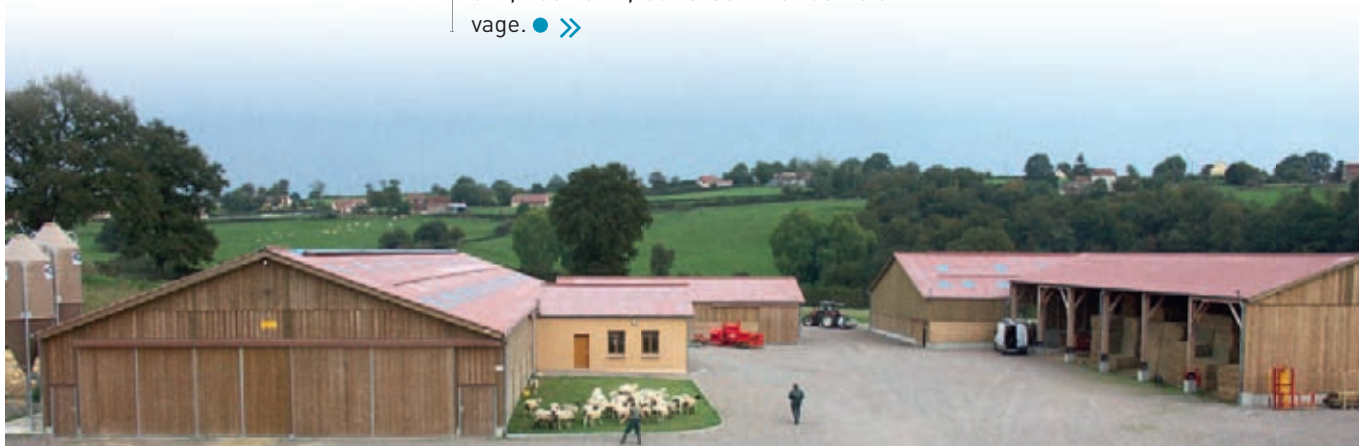
La diffusion de ces résultats s'effectue par la diffusion de plaquettes, d'articles de presse consultables sur le site internet de la reconquête ovine, mais également sous forme de conférences lors de grands événements comme les journées 3 R, Tech'Ovin, ou le Sommet de l'élevage. ● >>

Un travail en réseau

Le pôle régional ovin travaille en étroite relation avec tout un réseau d'exploitations expérimentales ainsi que d'autres partenaires comme le Centre interrégional d'information et de recherche en production ovine (CIIRPO), le Réseau ovin nord est dans l'enseignement agricole (RONEA), l'INRA, l'Institut de l'élevage (IDELE), l'École nationale vétérinaire de Toulouse et les Chambres d'agriculture.

Les moyens humains

- Un directeur d'exploitation à mi-temps
- Un berger à plein temps
- Un apprenti
- Un conseiller Chambre d'agriculture à 40 % de son temps



LES ATOUTS DU LIMOUSIN



INTERVIEW DE Marion COUEDOU

Chambre d'agriculture de la Haute Vienne

**POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE
VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL
ET NOUS FAIRE PART DES
MOTIVATIONS QUI VOUS ONT
CONDUITE À DEVENIR TECHNICIENNE
OVINE ?**

« Je suis originaire des Bouches du Rhône et pas du tout d'origine agricole. J'ai suivi un cursus scolaire généraliste puis me suis orientée, par hasard, vers un BTS production animale à la Bergerie nationale de Rambouillet. Je me suis passionnée par cet élevage qui répond à des activités très diversifiées et possède un côté très technique. J'ai débuté par la suite comme technicienne ovine à la Chambre

d'agriculture de Haute-Vienne en 1996. L'accueil à la fois de mes collègues et des éleveurs a été chaleureux. Le recours au réseau national des techniciens et conseillers ovins s'est aussi montré particulièrement formateur.

**QUELLES SONT LES ACTIONS
QUI VOUS ONT ÉTÉ ASSIGNÉES
ET EN QUOI PARTICIPENT-ELLES
À LA RECONQUÊTE OVINE ?**

Mon premier poste a consisté à alimenter le réseau de 20 fermes de références du département. A cette époque se mettait en place une initiative régionale intitulée « En Limousin, le mouton, je le vois d'un autre œil ». Dans ce cadre, nous avons tous participé à l'organisation de journées techniques, à la création et à la diffusion de publications et à un certain nombre d'interventions auprès des jeunes et des agriculteurs pour bien valoriser l'attractivité du métier. Un peu plus tard est survenue la campagne nationale de relance ovine « L'agneau on y croit » et le déploiement de la charte ovine dont l'objectif était d'encourager l'installation et la diversification en cette production. Aujourd'hui, avec le lancement du dispositif « Reconquête ovine » nous nous trouvons dans une période charnière. De 1996 à aujourd'hui le département

a perdu presque 50 % de son cheptel. Le problème ne vient pas d'un abandon d'activité d'éleveurs, au contraire leurs troupeaux ont plutôt tendance à s'étoffer, mais d'un problème crucial de renouvellement de génération. Il est important de faire savoir que notre département dispose d'atouts considérables pour qui veut s'installer : une très bonne qualité génétique et sanitaire de cheptel, des outils de filières très structurés, du foncier disponible, un soutien technique Chambres ou OP très performant, des structures commerciales existantes, une proximité d'abattoirs, un dynamisme de la recherche avec la ferme du Mourier et le CIIRPO etc...

Le salon Tech-Ovin nous permet, en outre, de collaborer à des sessions d'accueil d'actifs en production ovine et de jeunes de tous horizons en quête d'installation. Dans cet état d'esprit, la Chambre lance également régulièrement une opération de repérage de futurs cédants. ● »

Propos recueillis par
Victor Siméon

Pour contacter le service ovine de la
Chambre d'agriculture :

marion.couedou@haute-vienne.chambagri.fr
nathalie.lebraud@haute-vienne.chambagri.fr
Tél. 05 87 50 40 00



La Haute Vienne dispose de foncier et d'une grande qualité de cheptel à reprendre !



L'IMPORTANCE DE CONSERVER DES CHEPTELS PERFORMANTS



INTERVIEW DE François VALENTIN

Conseiller ovin
Chambre d'agriculture
de Lozère.

POUVEZ-VOUS NOUS BROSSER LE CONTEXTE DE L'ÉLEVAGE OVIN ALLAITANT EN LOZÈRE ?

« Le contexte, notamment d'un point de vue économique, est particulièrement difficile, avec, en conséquence, une baisse du nombre d'éleveurs depuis plusieurs années. Une bonne partie des éleveurs ovins allaitants se situe, par ailleurs, dans une pyramide des âges proche de la retraite et le fait de trouver un repreneur n'a rien d'évident. Le département a besoin de production. Nous bénéficions de deux organisations de producteurs dyna-

miques qui ont des besoins en agneaux pour alimenter leurs filières qualité.

QUELLES SONT LES ACTIONS MENÉES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR SOUTENIR CETTE PRODUCTION ?

La Chambre d'agriculture s'est engagée depuis trois ans dans un appui technique soutenu financièrement par France AgriMer dans le cadre du dispositif Reconquête ovine. Cette prestation est proposée aux éleveurs qui ne font pas partie d'une organisation de producteurs. Nous prodiguons ainsi des conseils aux éleveurs en matière de respect de réglementation sanitaire, d'optimisation de la reproduction, évoquons les bénéfices du recours à l'amélioration génétique etc... Nous nous investissons aussi très fortement auprès de tous les éleveurs en contrôle de performances. L'un de nos objectifs consiste à inciter les éleveurs proches de la cessation d'activité à conserver jusqu'au bout un cheptel per-

formant pour que qu'ils puissent le valoriser d'une façon optimale lors de leur cession d'activité. Nous appuyons et incitons également les nouveaux installés à s'inscrire dans une démarche qualité.

Nous organisons enfin des événements autour de la production ovine. Cela permet aux agriculteurs de visiter des exploitations en ovins viande et d'assister à des exposés sur les résultats technico-économiques recensés sur l'ensemble du département. Quelques conférences ont également eu lieu à cette occasion sur les pratiques permettant d'éviter une trop grande mortalité des agneaux, sur la productivité numérique ainsi que sur la conditionnalité et sur les aides PAC.

Nous organisons également un concours d'agnelles à l'automne ce qui permet aux éleveurs d'échanger sur leurs pratiques et de comparer leurs résultats, ceci crée toujours une certaine émulation et une volonté de progresser. ● »



95 %

du troupeau ovin allaitant de Lozère est élevé en race rustique Blanche du Massif Central et principalement conduit en race pure. Le nombre d'éleveurs allaitant est de 346 pour 49 949 brebis (recensement de 2010).

LES PROPOS D'UN ÉLEVEUR PASSIONNÉ

INTERVIEW DE **Guillaume COUSIN**

23 ans
Champion de France des Jeunes bergers,
Ovinpiades 2010
Installé en 2012, à Montigny sur Canne,
Nièvre
Earl avec parents et un frère
Production : bovins allaitants, ovins et
céréales.

**POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE
VOTRE EXPLOITATION ET
NOUS DIRE QUELLES SONT LES
MOTIVATIONS QUI VOUS ONT INCITÉ
À VOUS OCCUPER UN PEU PLUS
SPÉCIFIQUEMENT DE L'ÉLEVAGE
OVIN ?**

Il y a toujours eu des moutons sur l'exploitation de mes parents. J'ai effectué ma formation en apprentissage au lycée agricole de Challuy pour obtenir un BPA et un BPREA et ai effectué mon stage sur l'exploitation familiale. Dès mon installation j'ai pu faire progresser le cheptel ovin de pour atteindre 350 brebis en races Texel, Ile de France, Rouge de l'Ouest et Suffolk. Nous avons parallèlement un troupeau de 200 vaches allaitantes (charolaises et blonde d'Aquitaine) et 100 ha de terres en cultures, l'ensemble de notre exploitation couvrant une surface de 430 ha en tout. Je n'ai personnellement jamais douté de ma vocation, cette orientation a toujours été pour moi une certitude. Je mène mon troupeau en deux lots et recours à la monte naturelle. 200 brebis sont présentées au bélier au mois d'août, le reste au mois de septembre. Les agnelages se succèdent ainsi de janvier à avril. Nous commercialisons actuellement nos agneaux de bergerie par l'intermédiaire du groupement d'éleveur CIALYN, ainsi qu'à la SICA des foires organisées de Moulins Engilbert par le biais d'un marché au cadran. Actuellement je suis satisfait des résultats obtenus, ce qui me conforte dans ma décision.



© Emmanuel Coulombeix / Terres de Bourgogne

**COMMENT LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE VOUS A-T-ELLE
APPUYÉ DANS VOTRE PROCESSUS
D'INSTALLATION ET EN QUOI LEUR
FAÎTES-VOUS APPEL ?**

Le conseiller ovin de la Chambre d'agriculture m'a aidé à remplir tous les dossiers nécessaires à mon installation et il assure un suivi efficace de l'atelier ovin. Avec la Chambre d'agriculture nous poursuivons actuellement un programme pour améliorer les performances des agnelles de renouvellement. Ce dispositif accompagné par la Chambre consiste à peser les agnelles dès la mise à l'herbe, au sevrage, puis lors de la mise en bélier pour se rendre compte de l'évolution de leur croissance avec précision. Nous en sommes actuellement à notre deuxième campagne et attendons d'en voir les effets à plus ou moins courts termes. ● >>

Propos recueillis par
Victor Siméon

Herbe 58

27

La Chambre d'agriculture publie sur internet un bulletin hebdomadaire Herbe 58 destiné à plus de 1 000 producteurs ovins et bovins du département. Le but est d'optimiser le recours à l'herbe. 22 fermes de références sont ainsi réparties sur le département pour obtenir les références de pousse. Toutes les semaines ces fermes sont visitées ou les données transmises par les éleveurs formés. Des parcelles d'expérimentations sont également mises en place. Tous ceci permet d'alimenter les discussions entre éleveurs, d'améliorer ou de faire évoluer la gestion des prairies.

[www.nievre.chambagri.fr/
productions-animales/herbe-58.html](http://www.nievre.chambagri.fr/productions-animales/herbe-58.html)



Pour plus d'infos contactez :

Aurore Saison - aurore.saison@apca.chambagri.fr

Marjolène Mitaut - marjolaine.mitaut@apca.chambagri.fr

Une plateforme d'échanges entre conseillers a été créée sur l'intranet des Chambres d'agriculture.



HAUTES-PYRÉNÉES UN APPUI À LA FILIÈRE EFFICACE ET PERFORMANT

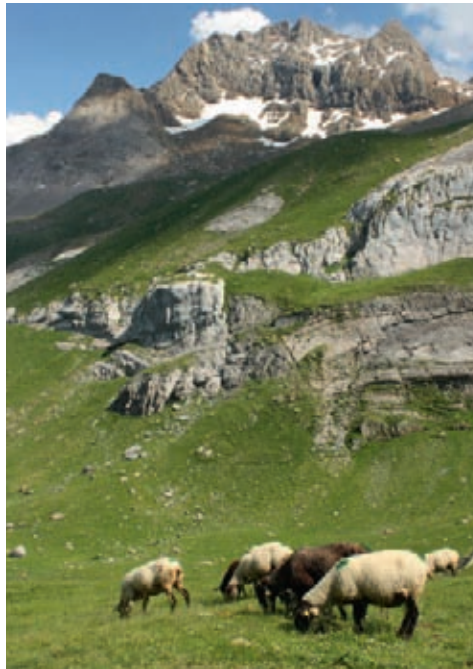


INTERVIEW DE Philippe LANNE

Ingénieur Chambre
d'agriculture au sein
du service OVITECH

« La Chambre d'agriculture se mobilise très fortement sur l'animation de la filière ovine. À travers notre service OVITECH, nous proposons ainsi un suivi technique personnalisé, sur des aspects aussi variés que l'alimentation, la reproduction, la génétique, l'engraissement des agneaux, les aspects sanitaires et réglementaires, l'accompagnement de projets bâtiments ou d'aménagement. Nous avons ainsi 53 éleveurs en contrôle de performances et 35 éleveurs en appui technique. Nous apportons également un appui pour la réalisation et le suivi de dossiers tel que la modernisation des bâtiments d'élevage, l'acquisition de petits équipements ou le fonds d'avance pour l'acquisition de cheptel. Notre Chambre d'agriculture organise également entre huit et dix formations par an pour les éleveurs sur l'amélioration de la conformation des agneaux, la limitation de la mortalité, le suivi fourrager... Nous appuyons les personnes de la Chambre d'agriculture chargées de l'installation et les

agriculteurs qui souhaitent diversifier leur production en créant un atelier ovine. Je participe par ailleurs au réseau de références régional, qui nous permet de diffuser des données technico économiques fiables et avérées. Enfin nous collaborons fortement à la mise en place d'animations notamment en créant une véritable bergerie dans le cadre du salon agricole de Tarbes au mois de mars. ● »



© Patrik Steedrak - Fotolia.com

28



UNE PRODUCTION NÉCESSAIREMENT ÉCONOMIQUE ET MAIS AUSSI D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR JEAN-LOUIS CAZAUBON,

Président de la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées.

Au delà de la nécessaire rentabilité économique de cette activité pour maintenir voire développer le nombre d'éleveurs, la production ovine constitue une aménité primordiale pour la population locale et le développement territorial. Si le couple homme animal disparaît, je ne donne pas cher de la majesté de nos paysages et de la multitude d'activités touristiques qui en découle. Ces paysages ne sont pas entretenus par le pastoralisme, ils en sont produits. Les Pouvoirs publics et les acteurs locaux en prennent heureusement de plus en plus conscience. La France ne produisant qu'un peu plus de 40 % de ce qu'elle consomme, il y a par ailleurs des parts de marchés à conquérir. Il faut sur ce point bien faire comprendre au consommateur la différence gustative qu'il y a entre un agneau à prix bas et notre locale dont les conditions d'élevage et de nutrition n'est pas du tout la même. ●

L'élevage ovin en Hautes- Pyrénées

501 éleveurs ovins
allaitants et laitiers
de plus de 50 brebis

75 494 brebis

49 % d'éleveurs ovins
exclusivement

51 % ovins,/bovins
ou autres élevages

1 groupement d'éleveurs
Terre Ovine

1 association d'éleveurs
ADELPY

1 organisme de sélection
OS UPRA Pyrénées
Centrales races
Tarasconnaise, Aure
et Campan, Barégeoise,
Castillonnaise, Lourdaise.

1 abattoir (Bagnère de
Bigorre)

33 % des éleveurs en OP

26 % en appui technique

12 % en contrôle de
performances

Production d'agneaux
de bergerie (16-18 kg
de carcasse) et
d'agneaux légers vendus
principalement à l'export
pour engraissement,
de brebis de boucherie
jeunes (marché local)

Label rouge Sélection
des bergers

AOP Barèges Gavarnie

Une marque « Agneau
des Pyrénées » en passe
de devenir une IGP

Deux conseillers ovins
Chambres d'agriculture
Philippe Lanne,
p.lanne@hautes.pyrenees.
chambagri.fr
Claire Boniface,
c.boniface@hautes.
pyrenees.chambagri.fr



L'IMPORTANCE DE SUSCITER DES VOCATIONS

PAR **Joël AGULHON**

Président de l'Etablissement départemental de l'élevage de l'Aveyron
Référant professionnel ovin à l'APCA - Éleveur en ovin lait

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER TRÈS BRIÈVEMENT CE QUE REPRÉSENTE LA PRODUCTION OVINE DANS VOTRE DÉPARTEMENT ET LA DYNAMIQUE LIÉE À LA RECONQUÊTE OVINE QUI S'Y OPÈRE ?

« Comme chacun le sait, le département de l'Aveyron est une grande zone d'élevage de brebis laitières. La dynamique de reconquête ovine concerne surtout les systèmes allaitants. Ce type d'élevage n'est pas à négliger car il représente 200 000 brebis et actuellement fait vivre de nombreux éleveurs. Il a été victime pendant vingt ans des difficultés liées aux prix de marchés et à l'attrait d'un meilleur revenu en productions laitières ovine et caprine. Beaucoup d'élevages pour la viande ont ainsi été abandonnés au fil du temps. Ce phénomène est maintenant enrayé. L'élevage caprin ne se développe plus en termes d'installations et l'activité ovine laitière est devenue malheureusement beaucoup moins rémunératrice qu'autrefois, du fait d'une stagnation des prix et d'une augmentation de charges. L'élevage ovin viande bénéficie actuellement d'une embellie, grâce à une remontée des cours et à l'attribution d'aides relativement incitatives. De nouveaux éleveurs se sont ainsi installés, il s'agit certes, pour la plupart, de reprises d'exploitation, mais celles-ci auraient pu être menacées. Cela montre un changement d'état d'esprit en grande partie dû au dispositif mis en place pour la Reconquête ovine. Grâce à cette dynamique, l'élevage allaitant n'est plus marqué d'une image négative. L'espoir de pouvoir vivre économiquement de cette activité dans de bonnes conditions de travail a revu le jour. Les nouveaux et futurs éleveurs se sont aussi rendu compte qu'ils ne sont pas isolés, qu'ils peuvent bénéficier de l'appui de quatre organisations importantes de producteurs mais aussi



Chaque année des visites d'exploitations ovines sont organisées en Aveyron pour les élèves de l'enseignement agricole

de conseillers techniques, d'une filière dynamique et de débouchés.

QUELLES SONT LES ACTIONS SPÉCIFIQUES MENÉES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR VENIR EN AIDE À CETTE PRODUCTION ET PARTICIPER AINSI À CETTE DYNAMIQUE ?

La Chambre d'agriculture départementale met un animateur à disposition de l'élevage ovin viande. Le rôle de cet ingénieur est de faire travailler ensemble les organisations concernées pour dégager un maximum de synergies sur l'optimisation de la qualité, la formation, la valorisation de la production etc.. Ce conseiller intervient également auprès des établissements agricoles pour présenter la filière, organiser des visites technico-économiques d'exploitations et susciter ou conforter ainsi, nous l'espérons, des vocations. Nous intervenons beaucoup également auprès des jeunes lors du stage obligatoire « 21 heures », dans le cadre du parcours à l'installation, ainsi que dans les réflexions du laboratoire de l'installation créé par les

Jeunes Agriculteurs. Nous menons également chaque année une campagne d'information auprès de tous les conseillers de la Chambre d'agriculture sur les conditions agronomiques de production, les aides, les résultats technico-économiques afin de favoriser des projets d'ateliers d'ovins allaitants chez des agriculteurs en recherche de diversification. Nous intervenons enfin sur des aspects très techniques comme, par exemple, l'optimisation des sols et des herbages en menant des expérimentations et animant des groupes de développement agricole. ● >>



© biglana - Fotolia.com

L'espoir de pouvoir vivre économiquement de l'élevage ovin allaitant dans de bonnes conditions de travail a revu le jour.

L'APPUI AUX AGRICULTURES FAMILIALES AFRICAINES

UNE RÉPONSE NÉCESSAIRE AUX DÉFIS DU CONTINENT



Le choix du modèle agricole en Afrique revêt comme partout dans le monde une importance stratégique. Faisant preuve d'une grande réactivité et d'une grande capacité d'innovation, l'agriculture familiale doit donc être soutenue par des politiques agricoles volontaristes.

Les agricultures familiales – définies par les liens organiques existants entre la famille et l'unité de production et par la mobilisation privilégiée du travail familial excluant le salariat permanent – sont la forme d'agriculture dominante dans le monde. Elles sont évidemment diverses et leur diversité exprime un continuum de situations qui illustre les réalités des systèmes agraires et des marchés. L'Afrique subsaharienne (ASS) n'échappe pas à ce constat. Les agricultures d'entreprise, avec actionnariat, management technique et main-d'œuvre salariée, y sont rares et ne se rencontrent que dans quelques secteurs spécifiques, comme les grandes plantations agro-industrielles de matières premières agricoles tropicales (huile de palme, caoutchouc, canne à sucre) dont elles sont loin d'avoir le monopole.

UNE AGRICULTURE COMPÉTITIVE AU STADE BORD CHAMP

Cette agriculture familiale africaine est peu capitalisée et de faible niveau technologique – elle est majoritairement manuelle, le recours à la culture attelée est limité et la motorisation rarissime – et elle est caractérisée par une faible productivité du travail (de l'ordre d'une



L'Afrique Sub-saharienne aura 1 milliard d'habitants supplémentaires à nourrir d'ici 2050

tonne d'équivalent céréale par actif et par an). Pourtant elle a réussi globalement, par l'extension des surfaces cultivées, à suivre la croissance des besoins alimentaires d'un continent dont la population a été pratiquement multipliée par 4 au cours des cinquante dernières années et

où la croissance des villes a été encore plus forte (x10). Elle s'avère souvent compétitive au stade bord champ et soutient la comparaison avec des concurrents comme la Thaïlande ou le Brésil ; mais elle est en revanche pénalisée par un environnement économique et institution-

65%
de la population
active africaine
est agricole.

nel défavorable (infrastructures, capacités de transformation et stockage).

La lente érosion de la production alimentaire par habitant, qui est compensée par des importations, pose cependant la question de la capacité de réponse à la croissance démographique qui se poursuit (l'ASS aura 1 milliard d'habitants supplémentaires d'ici 2050), alors que les surfaces cultivées par actif diminuent - avec des risques majeurs de dégradation des ressources - sans progression significative des rendements.

Le choix du modèle agricole à soutenir est ici stratégique. Car si la pauvreté et la faiblesse des moyens techniques et financiers des agriculteurs sont de lourds handicaps, l'appui au développement de l'agriculture d'entreprise à grande échelle (mise en lumière par les acquisitions foncières de groupes financiers ou d'Etats étrangers) est une solution apparemment facile (les réalisations sont autrement complexes !) qui ne répond pas aux défis structurels du continent. La question ici n'est pas seulement de « produire plus » : il s'agit aussi de donner des moyens d'existence et des revenus au plus grand nombre. Or 65% de la population active africaine est agricole et les alternatives d'emploi dans d'autres secteurs à court et moyen terme restent extrêmement limitées.

RÉPONDRE À LA DEMANDE DE PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE

Ainsi ce sont les agricultures familiales, qui concernent le plus grand nombre, qui doivent être soutenues. A l'instar par exemple de l'expérience des pays européens, elles ont historiquement montré leur rapidité d'innovation et leur capacité de réponse aux besoins dès lors que leur environnement économique et ins-



Cultures maraîchères au Burkina Fasso

© Denis Cordier - Fotolia.com

titutionnel était favorable. Pour faire sa révolution agricole, l'agriculture familiale africaine a donc besoin de politiques volontaristes - soutiens directs et indirects (crédit, conseil, accès aux équipements et aux intrants), régulations et de protections de marchés. Des progrès sont enregistrés grâce à une meilleure coordination régionale entre Etats. Mais des priorités d'action doivent être retenues, au premier rang desquelles la réponse à la considérable demande en produits alimentaires de base (céréales, tubercules, produits animaux) et leur transformation locale, tout en relevant le défi d'une mise en valeur plus durable des ressources naturelles. Un sacré programme pour la profession agricole, la recherche et les pouvoirs publics ! ●

Bruno LOSCH
CIRAD

En Afrique
sub-saharienne
la productivité
ne dépasse pas
encore 1 tonne
d'équivalent
céréale par actif
et par an



© Renate W. - Fotolia.com

L'INNOVATION

COMME VECTEUR DES MUTATIONS AGRICOLES

Le processus de l'innovation est très complexe ce qui rend difficile de définir de manière rigoureuse, par manque de données fiables et systématiques, le processus d'une innovation réussie. Les Chambres d'agriculture participent à ces mutations et accompagnent les systèmes agricoles et les agriculteurs dans sa dynamique de création et d'appropriation.

Les modes de production et de consommation se heurtent aujourd'hui à de nouvelles problématiques qui remettent en cause la manière de concevoir nos systèmes de production. Les limites de ces systèmes apparaissent et appellent à un changement de paradigme productif. C'est un changement qui s'opère à tous les niveaux et à l'ensemble des secteurs d'activité économique, et, manifestement, l'agriculture n'en est pas exclue. Depuis la fin du XX^{ème} siècle, plusieurs événements ont souligné la nécessité de procéder à des révisions en profondeur des modes

de production en agriculture. Outre les réformes successives de la PAC qui ont incorporé une dimension environnementale dans les dispositifs de politique publique, le Grenelle de l'environnement a amplifié la réflexion sur l'importance qu'il y avait désormais à relever l'un des principaux défis du XXI^{ème} siècle, l'environnement. A ces événements se sont ajoutées les exigences émanant de la population, toujours plus soucieuse de la qualité de leur alimentation, ce qui renvoie à la façon dont elle est produite. Plus récemment, la question alimentaire mondiale a renforcé le questionnement portant sur

les modes de production en agriculture : comment répondre aux besoins alimentaires de la planète tout en limitant les dégradations environnementales ? Ce contexte a conduit des chercheurs comme Michel Griffon à faire du secteur agricole l'un des maillons de la révolution technologique dans laquelle se situent désormais des économies comme celle de la France.

APPROCHE GLOBALE DE L'INNOVATION

Le modèle agricole d'aujourd'hui est le résultat d'orientations stratégiques prises durant les années 30 aux Etats-Unis et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en Europe et en France. Dans le cas français, il s'agissait de répondre à :

- > un fort besoin alimentaire dont l'enjeu était de nourrir la population ;
- > un besoin de modernisation du secteur

32

Le développement agricole s'est orienté dans les années 30 vers un objectif d'accroissement de productivité et de modernisation des exploitations agricoles.



© Jeanma85

agricole pour l'élever au même rang que le secteur industriel alors en pleine expansion ;

- > la nécessité de contribuer à la croissance de l'économie.

Le modèle s'est développé grâce à des actions menées autour de quelques objectifs comme l'accroissement de la productivité, l'harmonisation des exploitations par une certaine forme de « parité » (taille, niveau de revenu, etc.) et l'expansion des parts de marché domestique. L'agriculture française a su efficacement répondre à ces défis, si bien que, dès 1953, la France connaît sa première crise de surproduction de céréales. Ainsi, après avoir produit pour nourrir, l'agriculture française produit pour vendre, puis pour répondre à une demande extérieure ainsi qu'à la recherche d'une alimentation diversifiée. Aujourd'hui ces leviers ont conduit à une forte spécialisation des systèmes de production avec un recours aux intrants très fréquent. Les signaux des prix et des marchés poussent à un niveau de productivité toujours plus accru et parfois à l'abandon, dans certaines régions, des productions animales au profit des grandes cultures, notamment du fait du prix des céréales aujourd'hui rémunérateur. Ce modèle est remis en cause par la montée en puissance de nouvelles problématiques environnementales, sociales et économiques. L'apparition de la notion de durabilité dans les années 90 ouvre la voie pour penser de manière plus intégrée les systèmes de production. Il s'agit de prendre en compte la multifonctionnalité de l'agriculture pour des systèmes de production plus vertueux vis-à-vis de l'environnement (encadré ci-dessous).

Dans un contexte où la population mondiale tend à s'accroître de la même façon que les besoins alimentaires alors que, parallèlement, les ressources auraient

tendance à se raréfier (sols, eau, matière organique fossile), la préservation de ces ressources devient indispensable et les perspectives dépendront de nombreux facteurs comme la croissance mondiale, l'évolution des régimes alimentaires, la lutte contre le gaspillage mais aussi des politiques agricoles, commerciales, énergétiques et environnementales.

Le récent rapport de Marion Guillou¹ s'inscrit au cœur de ce débat : « comment développer et accompagner des systèmes de production agricole à la fois productifs, compétitifs, économes en ressources (eau, énergie, matières fertilisantes, etc.) et respectueux de l'environnement ? ».

« Faire de l'agroécologie une force pour la France ». C'est le projet politique *Produisons Autrement*², porté par la Loi d'Avenir, du ministère de l'Agriculture, qui vise à penser et réfléchir l'agriculture de demain. Une des nouvelles grandes orientations prises à la suite de ce rapport est de placer l'agroécologie comme élément central du projet et modèle des systèmes de production de demain, qui concilieraient les enjeux économiques et environnementaux de l'agriculture. Aussi, pour orienter, concevoir et promouvoir ces systèmes de production, l'innovation est placée au centre des mutations en cours.

Cependant, il n'est pas si simple de comprendre le processus de l'innovation, du fait de nombreux facteurs qui interviennent et interagissent entre eux. Les travaux de l'OCDE rendent bien compte de ce phénomène et soulignent les différents facteurs qui expliquent la capacité d'une entreprise à innover comme :

- > les ouvertures qui s'offrent à elle ;
- > sa capacité à élaborer une stratégie et à déployer les moyens de passer



L'APPARITION DE LA NOTION DE DURABILITÉ DANS LES ANNÉES 90 OUVRE LA VOIE POUR PENSER DE MANIÈRE PLUS INTÉGRÉE LES SYSTÈMES DE PRODUCTION ET ORIENTER L'INNOVATION DANS CET OBJECTIF.

d'une idée à une innovation effective (réussie) et d'être plus réactif que ses concurrents ;

- > les caractéristiques intrinsèques de l'entité : structure financière, personnel, stratégie commerciale, concurrents, alliances... des aspects qui sont souvent complémentaires.

DES FACTEURS EXTERNES DÉTERMINANTS

Bien que l'innovation dépende beaucoup de l'entité elle-même, des facteurs externes sont aussi déterminants et influencent l'aptitude à innover et les orientations de l'innovation suivant le contexte social, économique et financier, politique et culturel. Ainsi la capacité d'une entreprise à innover dépend d'un ensemble de facteurs, dont l'entité dispose partiellement ou en totalité, et de la manière de combiner ces facteurs de façon efficace³. C'est un long parcours de décisions qui se dessine en fonction des intérêts, des capacités et des attentes des utilisateurs. Des décisions souvent hétérogènes, voire antagonistes, prises parfois de façon irrationnelle par manque d'informations, considérées au départ comme stratégiques et cruciales qui, finalement, se révéleront peut-être secondaires, et inversement. Il est donc très difficile d'en mesurer l'importance et leurs conséquences, sauf a posteriori.

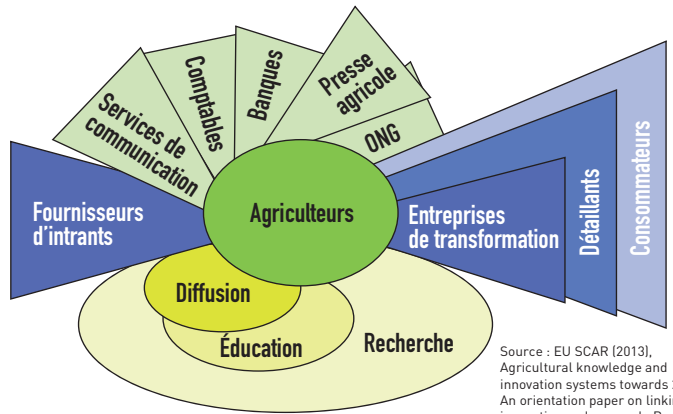
Les apports conjoints de l'agriculture

Il est reconnu dès 1995 dans les cercles internationaux le caractère "production jointe" de l'agriculture (production de biens agricoles et de services environnementaux) : toute activité agricole a une finalité économique et produit en même temps des externalités, lesquelles engendrent des revenus et des coûts sociaux. (source Griffon M. "Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ?", 2013).

¹ Guillou M. et al. « Le projet agro-écologique : Vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement », Agreenium, Mai 2013, p.163 / 2 Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt. « Produisons Autrement : le projet agro-écologique pour la France ». Paris, 2013 http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/projet-agroecologique-2013_cle43b56c-1.pdf / 3 OCDE, Manuel d'Oslo. "Principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation". Editions OCDE, Paris, 3ième édition, 2005, p. 186 http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/OSLO/FR/OSLO-FR.PDF

UNE APPROCHE PLUS INTÉGRÉE

Les récents travaux ont une approche plus intégrée dans l'analyse du processus d'innovation et soulignent la diversité dans la manière de procéder, et de transposer la variété technologique en résultat tangible. Ce processus est très complexe ce qui rend difficile le fait de définir de manière rigoureuse, par manque de données fiables et systématiques, celui d'une innovation réussie. Dans ses analyses sur l'innovation, la Commission européenne a intégré le secteur agricole. Le rapport *Agricultural knowledge and innovation systems towards 2020* schématise l'ensemble des acteurs qui sont à prendre en compte, à partir duquel on peut prendre la mesure du caractère multidimensionnel de l'innovation :



L'ENGAGEMENT DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DANS L'INNOVATION

Les Chambres d'agriculture participent à ces mutations et accompagnent les systèmes agricoles vers la triple performance à travers plusieurs projets :

> du 20 mai au 20 juin 2014, les Chambres d'agriculture organisent l'opération Innov'actions sur l'ensemble du territoire. Ces fermes ouvertes mettront en évidence plusieurs centaines d'expériences réussies d'agriculteurs en matière d'agro-écologie et de triple performance.

> auprès de 1 800 groupes d'agriculteurs, rassemblant 82 000 adhérents, les Chambres d'agriculture accompagnent l'émergence et la mise en œuvre de projets innovants sur les systèmes de cultures, l'autonomie alimentaire, la gestion de la qualité de l'eau et des sols, l'agriculture biologique...
 > Les fonds CasDAR dans le cadre du contrat d'objectifs 2014-2020 et tous les programmes de développement agricole et rural 2014-2020 portés par les Chambres régionales d'Agriculture, sont clairement orientés

vers la recherche de solutions en matière d'agro-écologie et de triple performance et la diffusion vers l'ensemble des agriculteurs.

> A travers leur dispositif de références systèmes INOSYS (Innovation Systèmes), les Chambres d'agriculture sont engagées dans le suivi, l'analyse et la caractérisation de systèmes d'exploitation triplement performants afin d'adapter leurs prestations de conseil, en matière d'installation, d'optimisation de systèmes... auprès de l'ensemble des agriculteurs.



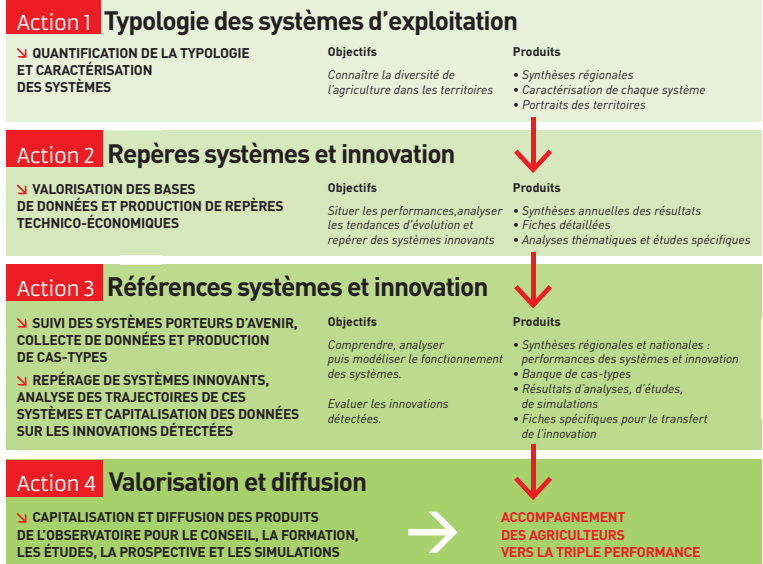
Les Chambres d'agriculture accompagnent l'émergence et la mise en œuvre de projets innovants auprès de 1 800 groupes d'agriculteurs, rassemblant 82 000 adhérents



© Ourzik A. Chambre d'agriculture de la Vienne

VALORISER ET DIFFUSER DES RÉFÉRENCES PORTEUSES D'AVENIR

Dispositif des Chambres d'agriculture, le projet INOSYS a pour finalité de produire, valoriser et diffuser des références sur les systèmes porteurs d'avenir – représentatifs, durables, innovants – pour permettre aux conseillers d'accompagner les agriculteurs vers la triple performance économique, environnementale et sociale. Il se décompose en actions bien distinctes qui répondent à des objectifs opérationnels complémentaires pour atteindre cette finalité.



Concernant la production de références systèmes, les travaux engagés de manière transversale au sein d'INOSYS pour les différentes actions (dimensionnement des réseaux de fermes, repérage de l'innovation, valorisation des bases de données, outils pour les activités de conseil,...) sont déclinés selon les filières, leurs spécificités et les partenariats en cours : INOSYS Grandes Cultures, INOSYS Viticulture et INOSYS Réseaux d'Élevage (bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande, caprins, équins). Ainsi, dans le cadre d'INOSYS Réseaux d'Élevage, le dispositif est co-piloté par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'agriculture, avec le renforcement d'un partenariat qui existe depuis le début des années 80. Des réflexions sont en cours pour initier de nouveaux partenariats ou encore acquérir des références sur d'autres filières. La question de l'innovation est un thème central du dispositif INOSYS. D'une part, au sein d'INOSYS Réseaux d'Élevage, en

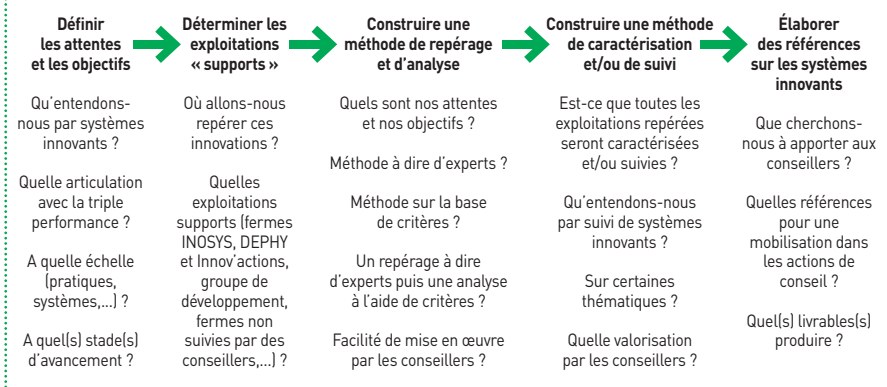
partenariat avec l'Institut de l'Élevage, une méthode de repérage de systèmes innovants à dire d'experts est en cours de construction et sera expérimentée dès cette année par les conseillers. D'autre part, dans le cadre du déploiement du projet INOSYS 2014-2020, un axe spécifique est engagé sur la construction d'une méthode commune au sein des Chambres d'agriculture visant le repérage et l'analyse de pratiques innovantes puis l'évaluation et la caractérisation à l'échelle du système d'exploitation de ces innovations en vue d'un transfert au plus grand nombre. Un travail préalable d'enquêtes est mené sur le terrain avec différents interlocuteurs chargés de projets en lien avec la thématique de l'innovation au sein du réseau des Chambres d'Agriculture. L'objectif est de cerner, à travers les différents points de vue régionaux et départementaux :

- > Les expériences de terrain déjà mises en œuvre ;

- > La vision et la définition de l'innovation pour en dessiner les grandes lignes au niveau national (processus de l'innovation, contexte et environnement, finalités de l'innovation, articulation avec agro-écologie et triple performance,...) ;
- > La priorisation des attentes dans le cadre du projet INOSYS : échelle, stade d'avancement et type des innovations à étudier ;
- > Les attentes et les objectifs pour chaque étape de la méthode (repérage et/ou analyse des pratiques/systèmes innovants, caractérisation et/ou suivi de certains de ces systèmes innovants, acquisition de références sur ces systèmes) ;
- > Les moyens à mettre en œuvre (financiers et humains) ;
- > Les enjeux en termes de conseil et de transfert de ces innovations.

Le travail en cours permettra courant 2014 la construction d'une méthode commune de repérage et de caractérisation de systèmes innovants au sein du groupe projet national INOSYS. Cette méthode pourra alors être mise en œuvre dès 2015 en régions et sera un des outils à disposition des Chambres d'agriculture pour renforcer le repérage des innovations de terrain. ●

Repérage et caractérisation de systèmes innovants : quels enjeux pour les conseillers et les agriculteurs ?



Léa GENEIX

Chambres d'agriculture France
Direction économie des agricultures et des territoires

Diane DECHE

Etudiante dans le Mastère ACTERRA d'AGROSUP Dijon
Stagiaire au Service études et références

FORMATION DES CONSEILLERS CHAMBRES D'AGRICULTURE S'ADAPTER À LA RÉVOLUTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Resolia vient d'organiser son premier séminaire des intervenants participant aux formations à destination des conseillers des Chambres (élevage, agronomie, entreprise, foncier, etc.). 80 personnes étaient présentes pour échanger sur la manière d'accompagner l'évolution des métiers du conseil.

reSolia
déployons nos talents

36

Experts, consultants, formateurs se sont accordés pour dire que les conseillers sont amenés à changer de posture vis-à-vis de leurs interlocuteurs : ils doivent allier des compétences d'experts techniques à celles d'animateur, de facilitateur ou de médiateur car ils sont dans des interactions complexes, multi-partenariales, voire concurrentielles. Par ailleurs, la relation au savoir technique vit une vraie révolution avec les TIC (Technologie de l'information et de la communication) : la connaissance est disponible partout, tout de suite sur les

supports virtuels (réseaux sociaux, sites Internet, applications mobiles, etc.). Il en ressort, selon les participants, que des évolutions pédagogiques importantes doivent avoir lieu. D'abord, il faut externaliser systématiquement toute l'information technique ou scientifique (Ex. mettre les textes réglementaires en ligne, proposer des ressources scientifiques et méthodologiques en Formation à distance – e-learning, MOOC...); en parallèle cela implique de développer les capacités de repérage rapide des informations (scanning, zapping...) par les stagiaires.

Ensuite, il est important de faire en sorte que le face-à-face pédagogique soit un lieu de médiation, d'analyse, de discernement, de prise de recul sur les connaissances des conseillers stagiaires mais aussi sur leurs situations vécues sur le terrain. Cela induit la modification des modalités de travail du formateur : il faut partir systématiquement de la pratique du conseiller, de son vécu de terrain. Le temps en salle doit mettre en valeur les activités du conseiller, et la formation doit s'articuler avec des temps d'intersession d'application des acquis.



Resolia travaille de nouvelles approches pédagogiques et des formes nouvelles d'accompagnement des Chambres d'agriculture.

Conséquence : ce temps en salle doit prendre plusieurs formes (échanges en salle en groupe, travail à distance – visio-conférence, skype..., en groupe et en échange avec un tuteur, afin d'assurer un apprentissage progressif par « cliquet »). Enfin, grâce aux points précédents, il est utile de transformer des connaissances

et acquis méthodologiques en compétences techniques, méthodologiques et comportementales.

Resolia-APCA y travaille en expérimentant dans le cadre de son offre de nouvelles approches pédagogiques (créativité, formation à distance, tutorat, échanges de pratiques) et des formes nouvelles

d'accompagnement des Chambres (formation, coaching, ateliers de co-production...). Le séminaire de février 2014 a montré que le réseau d'intervenants est motivé pour y contribuer rapidement et efficacement.

Frank Pervanchon
Formateur Résolia

SAVOIR FAIRE PARTICIPER



INTERVIEW DE **Vianney ESTORGUES**

Conseiller et formateur
à la Chambre d'agriculture du Finistère

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ET EN QUOI CE SÉMINAIRE SUR L'ÉVOLUTION DU MÉTIER DE FORMATEUR ET DU CONSEIL ?

Je suis conseiller en productions légumières à la Chambre d'agriculture du Finistère depuis 14 ans. Mon activité est actuellement très spécialisée sur la culture des différentes variétés de choux dans le département. Cette production représente 1 000 producteurs pour une surface d'environ 10 000 hectares dans le département. Mon travail consiste essentiellement à produire des références pour les agriculteurs en mettant en place une cinquantaine d'essais expérimentaux sur les exploitations. La diffusion de leurs résultats à l'ensemble des producteurs, s'effectue essentiellement de façon écrite mais également par l'organisation de réunions collectives. Ma fonction d'expert national en production légumière pour le réseau des fermes Ecophyto m'a permis un travail sur l'approche système et l'éco-conception. Du fait de mon expérience, Résolia m'a demandé de deve-



Susciter une démarche
pro-active des participants
est un gage d'efficacité

nir formateur des conseillers agricoles pour l'obtention du Certiphyto, ce que je fais depuis l'année dernière. J'effectue également cette formation pour les décideurs d'exploitations. En tant que nouveau formateur, j'ai donc participé au séminaire organisé par Résolia pour faire plus amplement connaissance avec mes collègues mais également pour optimiser mes méthodes de transmission de connaissances.

QU'EST-CE QUE CES DEUX JOURNÉES DE FORMATION VOUS ONT CONCRÈTEMENT APPORTÉ ?

Ce dialogue permettant d'échanger des techniques et savoir-faire s'est montré extrêmement positif. Le fait que nos horizons et domaines de compétences soient très variés a suscité une grande ouverture d'esprit et nous a permis de nous éloigner d'une approche et d'une vision trop technique de nos domaines d'intervention pour nous concentrer plus sur la méthodologie.

La première journée s'est déroulée sur

l'écoute et les attentes des stagiaires et des apprenants : comment animer une réunion, les difficultés rencontrées, comment motiver et faire participer les personnes, garder l'attention de tous. La deuxième journée consistait en une sensibilisation sur l'efficacité d'une technique ludique de formation. Je pense l'adopter lors de l'animation de mes ateliers de prospectives. Cette méthode permet en effet de mettre en valeur l'expérience des participants et surtout de les rendre actifs au bénéfice de la réflexion en cours et des projets à construire ensemble.

Pour moi le concept de formation innovante réside dans le fait de savoir impliquer au maximum les participants en créant un maximum d'échanges et donc d'enrichissements croisés. Le recours de temps en temps à l'humour est aussi un moyen efficace de faire passer des messages, de casser la monotonie et de relancer l'activité.

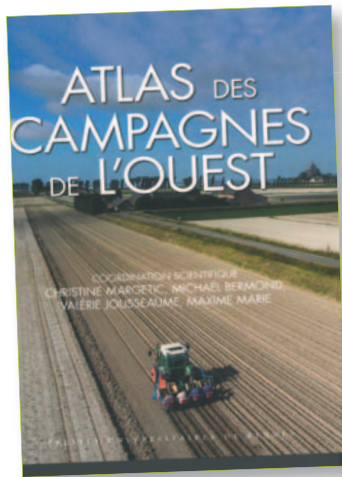
Propos recueillis par
Victor Siméon
Chambres d'agriculture France



LE DROIT DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION

Le cheval et ses usages occupent aujourd'hui une place importante dans notre société. Les activités hippiques se « judiciarisent » beaucoup et rapidement. Cet encadrement juridique intéresse non seulement les professionnels qui y travaillent mais également les propriétaires de chevaux et les cavaliers. Cet ouvrage, complet et accessible, permet aux acteurs de la filière de gérer leur activité en connaissance des nombreux textes français, communautaires et internationaux, mais également de la jurisprudence qui s'y rapporte. Il présente les activités hippiques, qu'il s'agisse d'équitation, d'élevage, de courses, de randonnées, de commerce, etc., dans leurs divers aspects juridiques (droit civil, fiscal, social, administratif et pénal) et comporte des modèles de contrats.

Editions La France agricole - 8 cité Paradis 75413 Paris Cedex 10



ATLAS DES CAMPAGNES DE L'OUEST

Coordination scientifique Christine Margetic, Michaël Bermond, Valérie Jousseau, Maxime Marie - 2014

Près de soixante-dix géographes et sociologues des universités de l'Ouest, principalement membres de l'équipe de recherche du CNRS « Espaces et SOciétés » (ESO), se sont associés pour dresser, par touches juxtaposées, le portrait actuel des campagnes de l'Ouest français, entre l'estuaire de la Seine et celui de la Gironde. Au cours des Trente Glorieuses, les fondements paysans des sociétés et des territoires de l'Ouest étaient tout juste ébranlés par l'essor économique de l'industrialisation. En 1980, l'ouvrage L'Ouest bouge-t-il ? laissait encore planer le doute. Une génération plus tard, au milieu des années 2010, la réponse est évidente : oui, l'Ouest bouge ! Et, les bouleversements sont immenses ! Cet atlas décrit le résultat de ces fabuleuses mutations sociales et territoriales, en cinq parties aux titres évocateurs : « De l'enracinement aux nouveaux ancrages »,

« De la paroisse à la communauté de communes », « Du village au lotissement », « Du modèle agricole intensif à l'AMAP », « Des campagnes laborieuses aux nouveaux paradis verts ». Organisé autour de cartes inédites, de schémas, de croquis et de nombreuses photographies, l'Atlas des campagnes de l'Ouest s'articule en thèmes, traités en doubles pages. Rédigées dans un style accessible à tous, chacune de ces planches illustre de façon concise, une des facettes des espaces ruraux contemporains de Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

Presses universitaires de Rennes, Campus de la Harpe, 2 rue du doyen Denis Leroy, 35044 Rennes Cedex - www.pur-editions.fr



AGRICULTURES FAMILIALES ET MONDES À VENIR

Coordination Jean-Michel Sourisseau CIRAD - Edition 2014

En cette année 2014, proclamée Année internationale de l'agriculture familiale par les Nations Unies, cet ouvrage est le bienvenu. Il revisite les approches les plus utilisées pour analyser et comprendre l'agriculture familiale qui est au cœur des agricultures du monde. Il est primordial de bien définir l'agriculture familiale pour mieux en cerner les enjeux, la replacer dans un contexte plus global et ainsi juger de sa contribution à un développement qui soit durable et plus équitable. Cette forme de production est ainsi au centre des débats sur le développement agricole.

Editions Quae - RD 10 78026 Versailles Cedex - www.quae.com



LA RITOURNELLE

Le 11 juin prochain sort au cinéma un film de Marc Fitoussi sur la vie d'un couple d'éleveurs bovins en Normandie. La distribution est prestigieuse : Isabelle Huppert & Jean-Pierre Darroussin, Michael Nyqvist, Pio Marmaï avec la participation de Marina Foïs, Audrey Dana et Anaïs Demoustier

Brigitte et Xavier sont éleveurs bovins en Normandie. Elle est rêveuse, la tête dans les étoiles. Lui, les pieds ancrés dans la terre, vit surtout pour son métier. Avec le départ des enfants, la routine de leur couple pèse de plus en plus à Brigitte. Un jour, sur un coup de tête, elle prend la clef des champs. Destination : Paris. Xavier réalise alors qu'il est peut-être en train de la perdre. Parviendront-ils à se retrouver ? Et comment se réinventer, après toutes ces années ? La reconquête emprunte parfois des chemins de traverse...

À ne surtout pas manquer !

LES TERRES DE JIM

La Gironde a été choisie pour accueillir «Les Terres de Jim», 1^{ère} édition nationale d'une manifestation de grande envergure. L'ambition de cette manifestation : apporter des réponses positives à des enjeux de société sur l'avenir de l'agriculture française, l'avenir des jeunes, de nos territoires et de notre alimentation.

Créé par le syndicat Jeunes Agriculteurs, cet événement festif majeur s'installe à Saint-Jean d'illac du 4 au 7 septembre. Sur 300 hectares, quelque 250 000 personnes sont attendues, dont 30 délégations étrangères. Au programme, la finale mondiale de Labour, « Les halles de Jim », une expérience unique de distribution de produits agricoles français, un sommet mondial dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (ONU) et de très nombreuses animations ouvertes au grand public de tous âges et aux professionnels.

Pour plus d'information : www.lesterresdejim.com

POUR DES TERRITOIRES VIVANTS

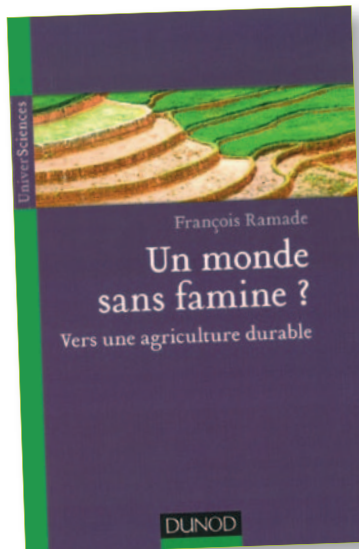
Faut que ça déménage !

Mercredi 30, jeudi 31 juillet et vendredi 1^{er} août 2014 A Marciac (Gers)

Alors que se dessine une nouvelle géographie de l'exclusion, frappant notamment le monde rural, les politiques publiques d'aménagement du territoire semblent marquer le pas, souvent jugées inopérantes pour agir sur les inégalités sociales. Aussi, pour leur 20^{ème} anniversaire, les Controverses européennes de Marciac nées du pari de l'innovation rurale, proposent-elles d'ouvrir un espace de disputes, confrontant les champs disciplinaires, les expérimentations et les points de vue, l'ici et l'ailleurs. Car déménager, c'est d'abord se libérer des inerties, des idées convenues et des fictions, telle celle d'une égalité des territoires. C'est aussi déplacer les lignes et dépasser les dualités, entre l'urbain et le rural, le centre et la périphérie, le nord et le sud, en faisant fi des frontières tant administratives que mentales. C'est déloger, enfin, les pas de côté salutaires et les leviers favorables à une recomposition des liens et des lieux.

Organisées par la Mission Agrobiosciences et la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers, avec le soutien de l'Europe, du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil général du Gers. Les Controverses Européennes de Marciac s'appuient cette année sur un partenariat avec le centre Inra Toulouse Midi-Pyrénées et la Fédération nationale des CUMA. En présence de Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le programme complet :
www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3766



UN MONDE SANS FAMINE ?

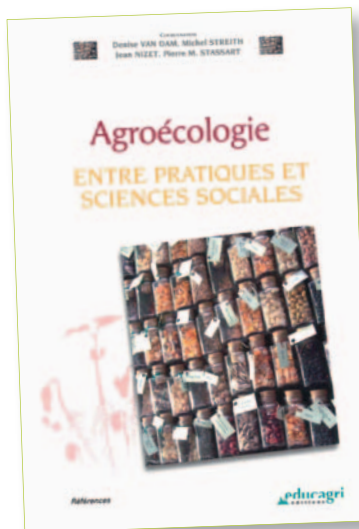
VERS UNE AGRICULTURE DURABLE

Depuis une vingtaine d'années, de nombreux débats ont lieu pour envisager la façon dont la planète pourrait permettre de nourrir 10 milliards d'individus à

l'horizon 2050. L'auteur analyse les dimensions écologiques et l'importance des désordres environnementaux générés par l'agriculture « conventionnelle » moderne. Il met en lumière l'inadéquation de plus en plus forte entre ressources et pression démographique, fait le point sur l'impact de l'augmentation de la population sur le climat et sur les conséquences pour la sécurité alimentaire mondiale. Enfin, il expose les modalités par lesquelles une révolution dans les méthodes de production, fondée sur l'application des grandes lois de l'écologie, permettrait au plus vite l'impérative émergence d'un modèle universel d'agriculture durable.

RAMADE F.

> Dunod, mars 2014, 332 p., 29 euros



AGROÉCOLOGIE : ENTRE PRATIQUES ET SCIENCES SOCIALES

Expériences d'agroforesterie en Inde, développement de l'agriculture biologique en Alsace, mise en place de certification participative au Brésil ou fonctionnement de groupements d'achats alimentaires en Belgique : les expériences ici retracées ont en commun de promouvoir une agriculture et une alimentation soucieuses des

principes de l'écologie. Cet ouvrage est un des premiers en langue française à présenter les recherches qui se font dans le domaine de l'agroécologie, un courant qui se développe depuis une trentaine d'années, principalement aux États-Unis et en Amérique latine. Les expériences sont analysées à travers le prisme des sciences sociales : on s'interroge sur le rôle des différents acteurs (paysans, consommateurs,...), sur la manière dont les initiatives s'inscrivent dans les territoires et sur les modes de régulation assurés par les pouvoirs publics.

VAN DAM D./STASSART P./NIZET J./STREITH M.

> Educagri, juillet 2012, 310 p., 26 euros - APCA.127243



LE PROGRÈS C'EST CHANGER

LE MONDE EN PROFONDEUR

EDF DÉVELOPPE LES ÉNERGIES MARINES

Avec la mise en œuvre du projet de parc hydrolien de Paimpol-Bréhat, EDF s'engage dans l'essor d'une filière d'avenir qui utilise les courants des marées pour produire une énergie propre. Ce projet bénéficie du soutien de la Région Bretagne, de l'ADEME et de l'Europe avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).

pulse.edf.com

LE RENDEZ-VOUS
Viticulture

tech & bio

Centre Val de Loire
au Lycée viticole d'Amboise (37)

Jeudi 10 juillet 2014
de 9h à 18h

LE RENDEZ-VOUS
Cultures
pérennes

tech & bio

Méditerranée
à la station La Pugère (13)

Mardi 14 octobre 2014
de 8h30 à 18h

ATELIERS TECHNIQUES
CONFÉRENCES
DÉMONSTRATIONS MATÉRIEL

Inscription gratuite, programme
et infos pratiques sur
www.rdv-tech-n-bio.com

LES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES, PERFORMANTES POUR TOUS !

Avec le soutien financier de :



Et la participation de :



une initiative Chambres
d'agriculture



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE